

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE
DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

6

PAUL-LOUIS PELET

Sidérurgie frontalière

BON PORT, 1623 - PONTARLIER, 1820

Deux essais sur des forges du Jura



1971

LIBRAIRIE DROZ · GENÈVE · PARIS

PAUL-LOUIS PELET

Professeur à l'Ecole

Sidérurgie frontalière

BON PORT, 1623 - PONTARLIER, 1820

Deux essais sur des forges du Jura



GENÈVE
LIBRAIRIE DROZ
11, RUE MASSOT

—
1971

1^{re} édition : dans
« Revue d'histoire des mines et de la métallurgie »
tome III, n° 1, 1971

2^e édition, revue et accrue : septembre 1971

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays

© 1971 by Librairie Droz S.A.
Genève (Switzerland)

AVANT-PROPOS

Deux pays suisses : Genève et le Pays de Vaud, une province espagnole puis française, la Franche-Comté ; deux types d'entreprises : Bon Port, un complexe usinier groupant affinerie, aciérie, maréchalerie, moulins et scie ; Pontarlier, un haut fourneau et ses installations annexes.

Deux époques : le premier quart du XVII^e siècle, qui prépare l'apogée de la sidérurgie vaudoise ; le premier quart du XIX^e siècle, où se dessine la victoire de la métallurgie au coke et le déclin des forges comtoises.

En apparence rien ne relie ces études. Pourtant, dans les deux cas, la découverte de documents exceptionnellement détaillés restitue avec une précision rarement obtenue la marche des usines jurassiennes ; les documents révèlent la modernité des installations techniques du XVII^e siècle ; ils expliquent la timidité des maîtres de forges du XIX^e.

Bon Port et Pontarlier font ressortir un autre aspect caractéristique de la sidérurgie du haut Jura : elle ne peut prospérer qu'en s'assurant des capitaux, des débouchés ou des matières premières au delà des frontières politiques. Après la Réforme, les marchands de Genève se ravitaillent en fers semi-ouvrés, en armes, en boulets dans les forges bernoises de la Vallée de Joux ; ils les rachètent, les modernisent, y investissent des sommes considérables, au point de faire passer ces possessions alliées dans l'orbite économique de leur ville.

Deux siècles plus tard, ce sont des hommes d'affaires vandois qui reprennent les usines françaises de Pontarlier, dont la vocation est, depuis de longues décennies, l'exportation vers la Suisse.

Ces relations échappent le plus souvent à l'histoire diplomatique. Elles marquent pourtant profondément le développement et la prospérité des Etats.

Un complexe usinier à l'époque de la guerre de Trente Ans: Bon Port en 1623*

LA DÉCOUVERTE

C'est à la sagacité de M. Jean-Daniel Candaux, membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, et à l'obligeance de M. Richard Pictet, que nous devons des documents d'une qualité exceptionnelle sur les usines de Bon Port, dans le Jura vaudois. Alors que les archives notariales de la vallée de Joux (Archives cantonales vaudoises, Lausanne) ont totalement disparu pour les périodes antérieures à 1670, M. Candaux a eu la chance de découvrir dans les archives Pictet, au Reposoir (Pregny/Genève), une liasse d'actes rédigés entre 1600 et 1669.

Nous ne connaissions aucun inventaire aussi détaillé, aussi précis d'une entreprise sidérurgique du XVII^e siècle, que la pièce essentielle de ce fonds. De tels documents sont plus utiles que cent actes de vente, pour comprendre ce qu'étaient les usines d'autrefois et comment on les gérait, pour révéler et éclairer aussi un vocabulaire technique oublié¹.

LE JURA ET LE FER

Les nombreux gisements d'hématite et les immenses forêts de sapins et de hêtres qui recouvrent les longues croupes du Jura ont été la source d'une industrie du fer répandue d'un bout à l'autre de ses chaînes, des bords rhodaniens jusqu'aux derniers moutonnements près de Schaffhouse, aussi bien sur le versant comtois que dans les vallées devenues suisses.

Active dès l'époque de la Tène, dans le Jura bernois² et au du pied Jura vaudois³, cette industrie se cantonne dans les zones les plus acces-

* Avec la collaboration de MONIQUE JACCARD

¹ Les mots marqués d'un * sont expliqués dans le *Lexique*.

² AUGUSTE QUIQUEREZ, « Notice sur les forges primitives du Jura », dans *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 1871, XVII, Heft 4, pp. 71-88.

³ PAUL-LOUIS PELET, « Sidérurgie antique au pied du Jura », dans *Helvetia archaeologica*, I/4, 1970, pp. 86-95.

sibles jusqu'au milieu du XV^e siècle. En terre vaudoise, les forges des Clées, qui débutent entre 1437 et 1439¹, celles de Clarens sur Vich, fondées en 1457², restent liées au paysage rural du plateau. La Ferrière de Vallorbe, citée en 1437³ qui remonte probablement à la fin du XIII^e siècle⁴, exploite certes les forêts des hautes chaînes. Mais elle est établie à faible altitude (760 m.). En 1415, Jehan Fèvre — un nom significatif — de Baulmes exploite une charbonnière à la Jougna (altitude 1100 m.); sa forge est installée selon toute vraisemblance au village de Baulmes, au pied de la montagne⁵.

Ce n'est qu'après les guerres de Bourgogne, dans les deux dernières décennies du XV^e siècle, que l'industrie du fer s'implante systématiquement dans le haut Jura, à Ste-Croix et à la vallée de Joux.

La plus vaste et la plus élevée des *combes* ou vallées longitudinales du Jura vaudois, la vallée de Joux, forme un bassin fermé. L'Orbe, qui prend naissance en territoire français, au lac des Rousses, y forme le lac de Joux, long de neuf kilomètres, large d'un, et le lac Brenet, de plus faible superficie. Aucun émissaire ne s'en écoule; les eaux s'infiltrant dans une série de fissures naturelles ou « entonnoirs », principalement le long de la zone d'effondrement tectonique qui borde les lacs à l'ouest.

Les plus importants de ces entonnoirs, ceux du lac Brenet, récoltent des eaux abondantes qui ressurgissent à 2,5 kilomètres, au nord-est, à la « source de l'Orbe », près de Vallorbe (altitude 780 m.) après un lent parcours souterrain⁶.

Les terres les plus basses de La Vallée, entre 1000 et 1150 m. d'altitude, ont été défrichées au haut Moyen Age dans la combe du Lieu, autour d'un ermitage⁷, puis sur la rive orientale du lac, grâce à la fondation vers 1126 d'une abbaye de Prémontrés⁸ (commune de L'Abbaye).

¹ Archives cantonales vaudoises (ACV) Fk 8, fol. 398 verso et suivants.

² ACV, Fi 7, fol. 404, 1457, 23 novembre.

³ ACV, Fj 52, pp. 35-37.

⁴ ACV, C VII a, 1513, 10 mai.

⁵ ACV, Bb 41, vol. 13, liasse 97, copie d'une prononciation de 1415.

⁶ RENÉ MEYLAN, « La vallée de Joux. Les conditions de vie dans un haut bassin fermé du Jura », *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, tome XXXVIII, Neuchâtel, 1929.

⁷ AUGUSTE PIGUET, *Le territoire de la commune du Lieu jusqu'en 1536*, Le Sentier, 1946.

⁸ FRÉDÉRIC DE GINGINS-LA SARRA, « Annales de L'Abbaye du lac de Joux », Lausanne, 1842, *Mémoires et documents de la Suisse romande*, tome I, fasc. 2.

Dès le XIV^e siècle, la pénétration paysanne provoque un déboisement progressif des zones les moins élevées ou les mieux exposées, qui permettent encore la culture du chanvre, de l'avoine, de l'orge et du seigle, complément apprécié de l'élevage et de la production laitière.

Les charbonnages et les mines, les ateliers et les forges, offriront des ressources nouvelles¹. En 1481², l'abbé du lac de Joux concède en abergement perpétuel à Vuinet Rochat des Villedieu près Rochejean (Doubs), la construction d'une « ferrière », forge hydraulique produisant directement du fer forgeable, à proximité de son abbaye. Le comte de Savoie afferme en 1497 une mine de fer sur le territoire du Lieu³. Jusqu'à l'aube du XVI^e siècle, dans les terres soumises à la domination savoyarde, les premiers maîtres de forges semblent des artisans. La Réforme, la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, s'accompagnent de profondes transformations économiques et sociales. Les conquérants reprennent les droits du duc de Savoie; réformés, ils sécularisent les biens ecclésiastiques. Désireux de tirer profit du territoire nouvellement conquis, ils tentent d'exploiter à leur profit ses ressources minières. Une compagnie se fonde à Berne⁴, qui compte dans ses rangs les promoteurs de la politique d'expansion bernoise vers l'ouest, en particulier l'avoyer Hans-Frantz Naegeli⁵, les deux bannerets Hans-Rudolf de Graffenried⁶

¹ Il est cependant vraisemblable qu'une sidérurgie très archaïque — et peut-être très ancienne — a existé dans la combe du Lieu. Mais les fouilles effectuées au début de ce siècle n'ont pas été publiées.

² FRÉDÉRIC DE GINGINS, *op. cit.*, et ACV, C X c 1480 (1481 nouveau style), 28 janvier.

³ ACV, Ag 54, compte de la Châtellenie des Clées, 1499, p. 87.

⁴ Archives de l'Etat de Berne, UP 14, n° 18.

⁵ Né vers 1496 ou 1497; 1525 du conseil des Deux Cents, avoyer de Berthoud. En ambassade à Genève en 1529; envoyé comme médiateur à Avenches et à Orbe en 1531. Par la suite, très étroitement mêlé à tous les événements de la politique extérieure de Berne. Capitaine des contingents bernois dans les guerres de Musso et de Kappel (1531), chef de l'armée envoyée au secours de Genève en 1534; commandant des troupes bernoises chargées de conquérir le Pays de Vaud. Trésorier dès 1533, avoyer de Berne de 1540 à 1568. Décédé le 9 janvier 1579. Voir R. VON SINER, « H. F. Nägeli », dans *Berner Taschenbuch*, tome XXII, 1873. — CHARLES GILLIARD, *La conquête du Pays de Vaud par les Bernois*, Lausanne, 1935. — JEAN-PAUL TARDENT, « Niklaus Manuel 1484-1530 als Staatsmann », dans *Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern*, 1967, pp. 1-355.

⁶ HANS-RUDOLF VON GRAFFENRIED, 1505-1559; 1534, banneret, 1535 membre du Conseil de guerre; député auprès du roi de France en 1548. Concessionnaire aussi de la mine de sel de Panex sur Ollon. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (DHBS)*, Neuchâtel, 1921 à 1934, vol. 3, p. 514. — THOMAS PRITCHETT DE GRAFFENRIED, *The Graffenried family Scrap book 1191-1956 seven hundred and sixty-five years*, Charlottesville, 1958, 271 p.

et Antoine Tillier¹, les deux trésoriers, Sulpicius Haller² et Michel Ougspurger³, tous membres influents de l'Exécutif. La compagnie rachète en 1539⁴ les droits de mine du versant oriental du Jura, entre la rivière de l'Aubonne et le lac des Rousses; elle se fait accorder en 1542 la concession d'un haut fourneau, d'une forge d'affinerie et d'un martinet à Genolier, dans le piedmont jurassique⁵. Dans le second quart du XVI^e siècle, les anciennes *ferrières* (à soufflerie hydraulique mais produisant du fer doux), ont en effet cédé la place aux hauts fourneaux coulant des gueuses de fonte et à leurs indispensables auxiliaires, les forges d'affinerie⁶.

UNE POLITIQUE GENEVOISE DU FER

Cependant, dès 1545⁷, le consortium bernois vend ses droits au Genevois François Duvillard, marchand riche et influent, qui avait été syndic* en 1534, et dont le fils tiendra une place éminente dans la politique genevoise de la seconde moitié du siècle⁸.

Duvillard reprend encore, en 1550, les forges plus lointaines de Bassecourt⁹ dans l'Evêché de Bâle (Jura bernois).

Au moment où Genève est en butte à l'hostilité de ses voisins restés catholiques, il est de bonne politique d'assurer le ravitaillement de la ville en boulets de fonte et en fer ouvrable. Cette activité patriotique — et lucrative — ne reste pas l'apanage de François Duvillard (et de

¹ Bailli d'Avenches, 1536, du Petit Conseil, 1539; banneret, 1541, trésorier du pays allemand, 1552. Annobli par Charles-Quint. Décédé en 1562. *DHBS*, art. Tillier, tome VI, p. 611.

² Bailli de Lenzbourg, 1530, du Petit Conseil, 1538 à 1558; banneret 1539, trésorier du pays allemand 1540 à 1552; mort de la peste en 1564. *DHBS*, art. Haller, tome III, p. 751.

³ Bailli d'Aarwangen, 1524, du Petit Conseil, 1530, trésorier du pays romand, 1536 à 1547; décédé en 1557. *DHBS*, art. Ougspurger, tome V, p. 213.

⁴ ACV, Bk 2, fol. 381, 1539, 12 août.

⁵ ACV, Bk 2, fol. 382-383, 1542, 22 décembre.

⁶ Des hauts fourneaux sont bâtis à Saint-Sulpice (Neuchâtel) en 1461, à Vallorbe en 1528, à L'Abbaye entre 1525 et 1550.

⁷ ACV, Bk 2, fol. 347-348, 1545, 26 juillet.

⁸ JEAN DU VILLARD, *Journal pour l'année 1589*, publié par Albert Choisy, dans *Monuments de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (MDG)*, tome XXXII, 1912, pp. 245 à 323. — LUCIEN CRAMER, *La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie de 1559 à 1593*, vol. IV, *La guerre de 1589 à 1593*, par ALAIN DUFOUR. Genève, 1958, p. 234.

⁹ AUGUSTE QUIQUEREZ, *Notice historique et statistique sur les mines, les puits et les forges de l'ancien évêché de Bâle*, Berne, 1855, p. 76.

son fils le syndic Jean Duvillard, qui possède encore Genolier quarante ans plus tard¹). D'autres familles genevoises l'imitent. C'est ainsi que Jérôme Varro² rachète en 1567 un autre haut fourneau, construit dans le Pays de Vaud en 1555, celui du Brassus, en amont du lac de Joux³. Marchands de fer et hommes politiques influents à Genève, Jérôme Varro et ses neveux Michel⁴ et Jean-Baptiste⁵ n'ignorent pas l'utilité stratégique de leur possession. Et son importance militaire est si évidente pour la République de Genève, qu'au cours de la guerre de 1589-1593, un parti bourguignon violant la neutralité bernoise surprend et assassine Jean-Baptiste Varro au Brassus⁶. Il y fabriquait des boulets pour la République⁷. Le Brassus n'en reste pas moins aux mains de ses descendants pour plus d'un siècle encore.

Deux ans après cet assassinat, cinq associés genevois, Manfredo Balbani, seigneur de Saint-Vincent⁸, Ami Varro, syndic de Genève⁹ cousin des propriétaires du Brassus, Guillaume Varro¹⁰, Jean Morelot (Morlot)¹¹ et Balthasard Franconis¹² reprennent les forges de L'Abbaye pour 2000 écus, soit 10 000 florins* de Vaud — où un haut fourneau a été construit dans le deuxième quart du XVI^e siècle¹³.

¹ Voir note 8, p. 6.

² Sur la famille Varro, originaire de Moncalieri voir J. A. GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, 2^e édition, Genève, 1891, p. 249, et MAURICE REYMOND, « La Seigneurie du Brassus », dans *Revue historique vaudoise*, 1959, pp. 179 à 199. Jérôme est reçu bourgeois de Genève en 1556. Décédé en 1597.

³ Les forges du Brassus remontent à 1555. Leur concession fut accordée à Jean Herrier par le gouvernement bernois. ACV, Fj 12, fol. 18 et suivant, 1555, 3 janvier.

⁴ Michel Varro, 1546 à 1586, syndic de Genève en 1582 et 1586, seigneur du Brassus. Auteur d'un traité de physique: *De Motu* (Genève, 1584).

⁵ Jean-Baptiste Varro, 1540 à 1590, épouse en 1572 Françoise Morlot; seigneur du Brassus.

⁶ SIMON GOULART, « Journal de la guerre faite autour de Genève l'an 1590 », *MDG*, XXXVI, p. 113. — MAURICE REYMOND, *op. cit.*, pp. 188 à 190.

⁷ *Ibidem*, p. 184.

⁸ Né en 1544, bourgeois de Genève en 1580; du Conseil des Deux Cents en 1582, du Conseil des Soixante en 1592. Mort à Paris en 1624.

⁹ Cousin germain de Jérôme, Ami Varro est le membre le plus marquant de la famille. Six fois syndic de Genève, général en chef des troupes genevoises dès juillet 1589. Décédé le 19 décembre 1593.

¹⁰ Probablement Guillaume Varro, frère d'Ami, 1556 à 1603, marchand drapier.

¹¹ Jean Morlot, fils de Claude, copropriétaire des forges du Brassus; vend sa part en 1577; parent par alliance des Varro. Il n'est pas certain que l'acheteur des forges de L'Abbaye soit le même personnage.

¹² Bourgeois de Genève en 1574, du Conseil des Deux Cents en 1584. Mort en 1627.

¹³ ACV, Bb 36, vol. 6, p. 715.

Les hommes politiques les plus influents de Genève tiennent à titre privé trois des huit à dix hauts fourneaux du Pays de Vaud; la vallée de Joux passe dans l'orbite économique de Genève. Le gouvernement bernois n'en prend pas ombrage et ne met aucune limite à cette implantation; il la favorise même: les Varro obtiennent en 1576 l'érection en fief noble de leurs terres du Brassus¹.

La Ville de Genève, combourgeoise de Berne dès 1526, devient l'alliée perpétuelle des deux grands cantons protestants, Berne et Zurich, en 1584. Les forges de la Vallée contribuent à la défense d'un allié et à celle de la religion réformée.

A L'Abbaye, Guillaume Varro, devenu seul propriétaire des forges dès 1594², vend ses possessions en 1599 et 1600³ à Hipolite Rigaud, un autre citoyen et marchand de Genève, qui accentuera encore l'emprise de la ville sur la sidérurgie de la vallée de Joux. Considérée comme noble en Savoie, la famille Rigaud possède des biens sur les deux rives du Léman: à Margencel et Gevernex dans les environs de Thonon, à Morges et dans le Pays de Gex. Dès le XV^e siècle, elle a des attaches avec Genève. En 1575, Bernard Rigaud, bourgeois de Thonon, y est reçu habitant. Ses fils Hipolite et Ferréol sont admis à la bourgeoisie le 31 décembre 1595. Deux ans plus tard, Hipolite fait partie du Conseil des Deux Cents. Homme d'affaires, il est en relation constante avec les Savoyards, au point d'en devenir suspect. En 1605, il est exclu des Deux Cents; il sera réhabilité en 1611. Il meurt le 26 juin 1624, à l'âge de 66 ans⁴.

Comme ses contemporains, Rigaud s'intéresse aux entreprises sidérurgiques. Dès 1598, il est apparemment le principal actionnaire de la société des forges et haut fourneau d'Im Grund près de Brigue (Valais). L'entreprise, qui a nécessité un capital de 16 000 couronnes (40 000 livres tournois, environ 100 000 florins de Vaud), est dirigée jusqu'en 1609 par le Strasbourgeois Carl Heiss, puis par Rigaud lui-même, jusqu'en 1615. La jalousie des Valaisans à l'égard d'étrangers susceptibles de s'enrichir à leurs dépens, le prix excessivement bas des fers, imposé par

¹ MAURICE REYMOND, *op. cit.*, p. 186.

² Archives de l'Etat de Genève (AEG), Etienne de Monthoux, notaire, vol. 45, fol. 58, 1594, 13 mars.

³ ACV, Bb 36, vol. 2, fol. 323 et suivants.

⁴ J. A. GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, 2^e édition, Genève, 1892, p. 249.

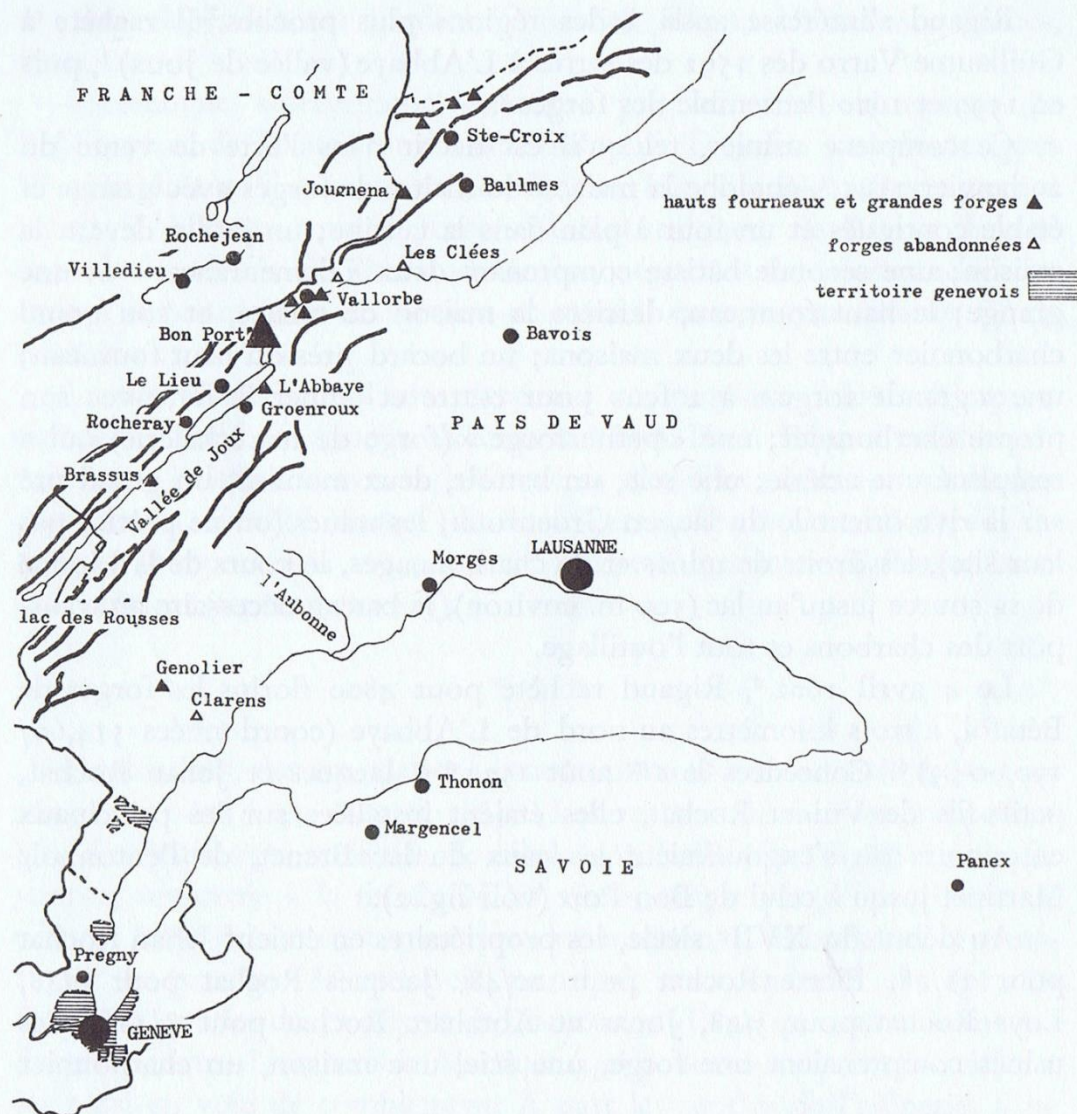


FIGURE 1

Genève et le Pays de Vaud au début du XVII^e siècle

les autorités valaisannes, sans parler de l'altitude des mines et des difficultés de transport qui en résultent, empêchent l'entreprise de prospérer¹.

¹ DR. HEINRICH ROSSI, « Zur Geschichte der Walliser Bergwerke », dans *Blätter aus der Walliser Geschichte*, Band 10, 4. Jahrgang, 1949, p. 350.

Rigaud s'intéresse aussi à des régions plus proches. Il rachète à Guillaume Varro dès 1592 des terres à L'Abbaye (vallée de Joux)¹, puis en 1599 et 1600 l'ensemble des forges².

Ce complexe usinier, tel qu'il est décrit dans l'acte de vente du 29 janvier 1592³, englobe la maison du maître de forges avec grange et étable contiguës et un four à pain dans la cuisine; un jardin devant la maison; une seconde bâtisse comprenant deux « demeurances » et une grange; le haut fourneau, derrière la maison de maître, et son grand charbonnier entre les deux maisons; un bocard près du haut fourneau; une « grande forge » à 2 feux pour battre et affiner le fer, avec son propre charbonnier; une « petite forge » (forge de maréchalerie) qui a remplacé une aciérie; une scie, un battoir, deux moulins, un grand pré sur la rive orientale du lac, en Groenroux; les mines (on ne précise pas leur site), les droits de mines et de charbonnages, le cours de la Lionne de sa source jusqu'au lac (500 m. environ), le bateau nécessaire au transport des charbons et tout l'outillage.

Le 4 avril 1602⁴, Rigaud rachète pour 4800 florins les forges de Bétafol, à trois kilomètres au nord de L'Abbaye (coordonnées 514,60/170,00-05)⁵. Concéder le 1^{er} août 1524⁶ à Jacques et Jehan Rochat, petits-fils de Vuinet Rochat, elles étaient installées sur les principaux entonnoirs où s'engouffraient les eaux du lac Brenet, de l'entonnoir Martinet jusqu'à celui de Bon Port (voir fig. 2).

Au début du XVII^e siècle, les propriétaires en étaient Jehan Rochat pour 11/48, Pierre Rochat pour 20/48, Jacques Rochat pour 6/48, Loys Rochat pour 3/48, Jonas et Abraham Rochat pour 8/48⁷. Ces usines comprenaient une forge, une scie, une maison, un charbonnier

¹ ACV, Bb 36, vol. 2, fol. 323.

² AEG, Not. de Monthoux, 1599, 26 août. — ACV, Bb 36, vol. 2, fol. 323 et suivants.

³ ACV, Bb 36, vol. 6, p. 715.

⁴ Archives de la famille Pictet, au Reposoir Genève.

⁵ Carte nationale de la Suisse au 1: 25 000, feuille 1221, Le Sentier.

⁶ AUGUSTE PIGUET, *Monographie sur la vallée de Joux*, déposée au Glossaire romand, ex. dactylographié, p. 7.

7 Jacques Rochat « Pirau »					
Jacques Rochat « Petit Jehan »	Pierre 20/48	Aymé	Guillaume	Michel	Jehan « de Billard »
Jehan, 11/48		Jacques 6/48	Loys 3/48	Jonas	Abraham
					8/48

et des dépendances : jardins, amenées d'eau, chéneaux, vannes, rouages.

L'ensemble sidérurgique constitué par les deux entreprises de L'Abbaye et de Bétafol est dissocié dès 1616. En effet, sans doute après les difficultés qu'il a rencontrées à Brigue, Hipolite Rigaud est amené à vendre L'Abbaye à noble Joseph Morlot, seigneur de Bavois dans le Pays de Vaud, fils de Thiébaud Morlot, négociant en soieries admis en 1569 à la bourgeoisie de Genève et annobli en 1580 par Charles IV de Lorraine¹.

Les usines de Bétafol sont devenues un complexe industriel impressionnant, que l'on appelle dorénavant Bon Port. Rigaud semble s'y attacher². Il les conserve. A la fin de sa vie, il les remet en amodiation à son neveu Ferréol Margel (dit aussi Ferrouille ou Ferroillon), fils de sa sœur Pernette (juin 1623) et à un maître forgeron de Vallorbe, Isaac de Francfort (septembre 1623).

* * *

Depuis lors, des inondations catastrophiques ont ruiné Bon Port en 1629³, en 1673⁴, en 1882 et 1883⁵. Les vestiges de murs ne rappellent que des bâtiments remaniés de siècle en siècle. Une digue munie de vannes, renforcée à la fin du XIX^e siècle, longue de 20 m., haute de 7 m. et large de 5,6 m. a recouvert les entonnoirs secondaires et transformé le paysage. L'entonnoir principal, maintenant à sec (photo) forme un gouffre de 47 mètres de diamètre et d'une quinzaine de mètres de profondeur. L'entonnoir Martinet (qui actionnait en fait la scie) est lui aussi en voie de comblement. A part les scories de l'affinerie, il ne reste aucun vestige certain de l'entreprise des Rochat et de Rigaud.

¹ ACV, Bb 36, vol. 2, fol. 323 et suivants.

² Il y avait fait sculpter ses armoiries. J. A. GALIFFE, *op. cit.*, p. 249. — Voir plus loin l'inventaire de la chambre du maître de forges.

³ Cette première inondation a suscité un procès en dommages-intérêts. Les propriétaires de Bon Port ont été tenus responsables du haut niveau des eaux. Comme Rigaud, décédé en 1624 n'avait pas reparu à la vallée de Joux, le bruit courait qu'il s'était enfui. Voir LUCIEN REYMOND, *La Vallée de Joux, Notice*, 2^e éd., Lausanne, 1887, p. 14 et *Dictionnaire historique géographique et statistique du Canton de Vaud (DHV)*, publié sous la direction d'EUGÈNE MOTTAZ, Lausanne, 1914-1921, 2 vol., article Joux (lac de).

⁴ ACV, Ba 33, vol. 4, p. 50, 1673, 2 août.

⁵ DHV, article Brenet (lac).

Mais la minutie des inventaires que le marchand genevois fait établir le 13 juin et le 1^{er} septembre 1623 par le notaire Aron Berney¹ et qu'il conserve dans ses archives, permet de reconstituer l'ensemble des installations du XVII^e siècle, malgré l'absence de tout plan antérieur à 1811 et en dépit des bouleversements survenus (fig. 2).

BON PORT

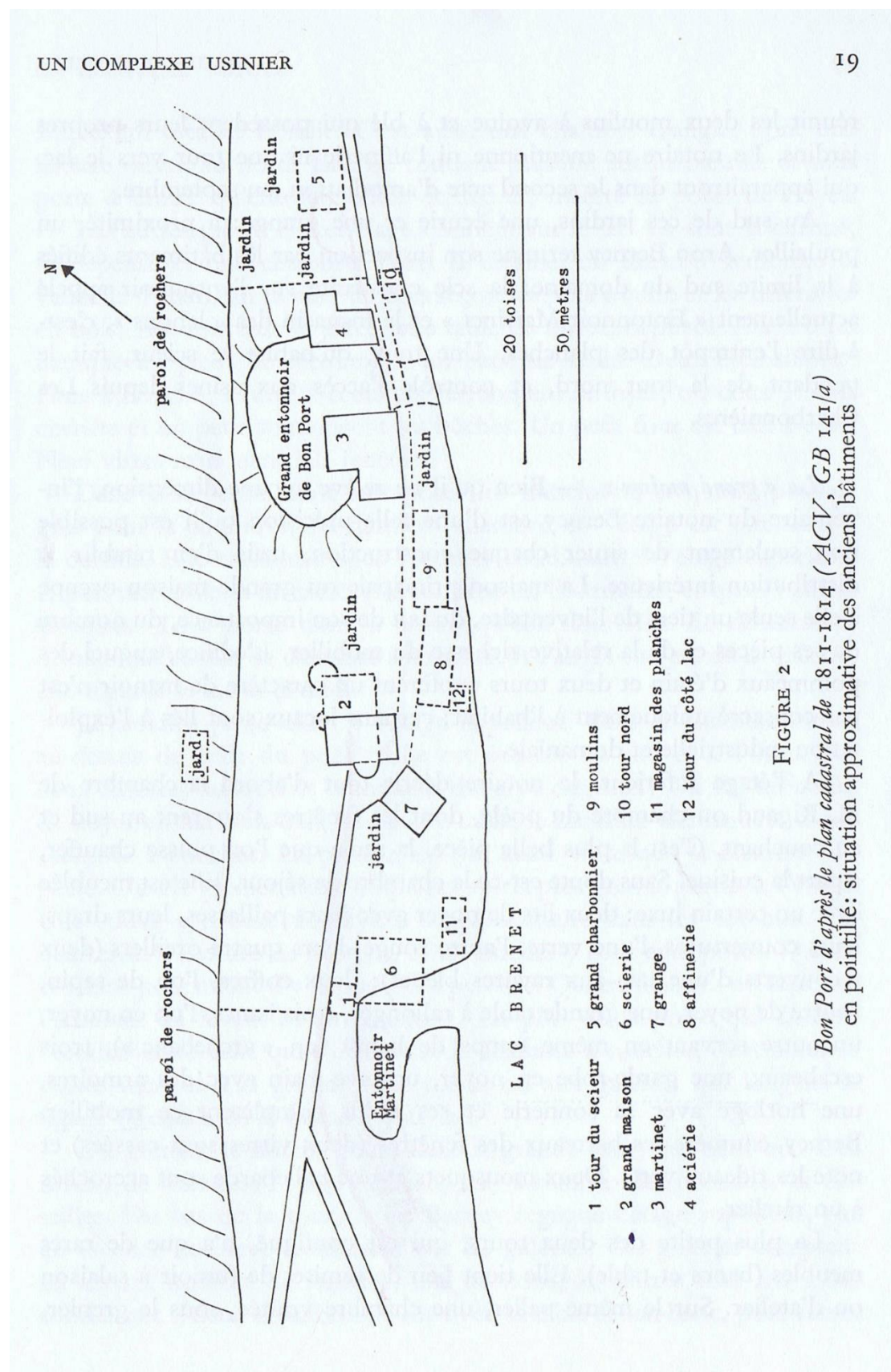
Eloignées d'un kilomètre du hameau des Charbonnières, les forges de Bon Port s'inséraient dans une bande de terre de 30 à 50 mètres de large entre un décrochement rocheux abrupt, haut d'une vingtaine de mètres, et la rive occidentale du lac Brenet. Avec leurs jardins et leurs appartenances, elles s'étendaient sur environ 130 mètres.

Inventaire du 13 juin 1623

Le cheminement du notaire. — Chargé de dresser l'inventaire des bâtiments remis en amodiation à Ferréol Margel, le notaire se rend d'abord à la maison des maîtres de forges, qu'il décrit aussitôt, avec le petit potager aménagé à mi-hauteur de la paroi rocheuse qui la surplombe, sur une terrasse naturelle d'environ cinq mètres de large. Puis il passe à l'autre extrémité de la propriété, au-delà du grand entonnoir, jusqu'au charbonnier bâti à la limite nord du complexe usinier, hors des murs protégeant Bon Port. Du charbonnier, il revient vers la maison de maître en décrivant les bâtiments dans l'ordre de leur disposition le long de ce qu'il appelle la « rue » qui les relie. Il signale tout d'abord des jardins, puis sur le flanc nord de l'entonnoir l'aciérie avec son étage habitable. A proximité, probablement entre le chemin et le lac, une petite tour inoccupée contrôle le passage.

Le notaire franchit ensuite l'entonnoir sur une passerelle et parvient au martinet, bâti sur son bord méridional. L'usine est en contrebas. Au-dessus, les pièces habitables donnent sur le chemin. Cette bâtisse est entourée de deux jardins, l'un près de l'entonnoir, l'autre au sud, jusqu'à la maison du maître de forges. L'édifice suivant, au levant,

¹ Archives de la famille Pictet, au Reposoir, Genève. Les registres et les minutes d'Aron Berney n'ont pas été conservés.



réunit les deux moulins à avoine et à blé qui possèdent leurs propres jardins. Le notaire ne mentionne ni l'affinerie ni une tour vers le lac, qui apparaîtront dans le second acte d'amodiation, en septembre.

Au sud de ces jardins, une écurie et une grange: à proximité, un poulailler. Aron Berney termine son inspection par les bâtiments édifiés à la limite sud du domaine: la scie construite sur l'entonnoir appelé actuellement « Entonnoir Martinet » et le magasin des « lahons », c'est-à-dire l'entrepôt des planches. Une tour, qu'habite le scieur, fait le pendant de la tour nord, et contrôle l'accès aux usines depuis Les Charbonnières.

La « grand maison ». — Bien qu'il ne relève aucune dimension, l'inventaire du notaire Berney est d'une telle précision qu'il est possible non seulement de situer chaque construction, mais d'en rétablir la distribution intérieure. La maison principale ou grande maison occupe à elle seule un tiers de l'inventaire, du fait de son importance, du nombre de ses pièces et de la relative richesse du mobilier. L'édifice, auquel des pommeaux d'étain et deux tours confèrent un caractère de manoir n'est pas consacré uniquement à l'habitat: certains locaux sont liés à l'exploitation industrielle et domaniale.

A l'étage inférieur, le notaire décrit tout d'abord la chambre de M. Rigaud ou chambre du poêle, dont les fenêtres s'ouvrent au sud et au couchant. C'est la plus belle pièce, la seule que l'on puisse chauffer, à part la cuisine. Sans doute est-ce la chambre de séjour. Elle est meublée avec un certain luxe: deux lits de noyer avec leurs paillasses, leurs draps, leurs couvertures, l'une verte, l'autre rouge, leurs quatre oreillers (deux recouverts d'une taie aux rayures bleues); deux coffres, l'un de sapin, l'autre de noyer, une grande table à rallonges, trois bancs, l'un en noyer, un autre servant en même temps de bahut (un « archebanc »), trois escabeaux, une garde-robe en noyer, un lave-main avec des armoires, une horloge avec sa sonnerie et ses poids complètent ce mobilier. Berney énumère les barreaux des fenêtres (deux vitres sont cassées) et note les rideaux verts. Deux mousquets et une hallebarde sont accrochés à un râtelier.

La plus petite des deux tours, qui est contiguë, n'a que de rares meubles (bancs et table). Elle tient lieu de remise, de fumoir à salaison ou d'atelier. Sur le même palier, une chambre voûtée, sous le grenier,

auquel un escalier la relie. C'est aussi une chambre d'angle, dont une fenêtre ouvre au nord. Elle ne contient presque aucun meuble et tout porte à croire qu'elle fait office de réduit, malgré sa porte de noyer.

Les autres pièces de cet étage donnent sur le lac. Ce sont la cuisine, sa dépense et une chambre. Dans la cuisine, un dressoir renferme la vaisselle d'étain, un râtelier de bois reçoit les pots à cuire et les ustensiles en bois. Au centre de la pièce, une table de noyer, dépliable (mais il lui manque les pieds de secours) et un banc de sapin. Deux crémaillères, l'une à boucles, l'autre à échelons surmontent le foyer, où deux grands chenets et un petit soutiennent les bûches. Un petit four est bâti à côté. Neuf vitres manquent à la fenêtre!

Dans la dépense, sont entreposés les tranchoirs, et quatre pots de grès pour la confiture. La dernière chambre de l'étage est attenante à la cuisine. Elle est située sous l'escalier conduisant à l'étage supérieur. A part une table et un banc, elle contient un lit-armoire, et quatre autres armoires. Tout porte donc à croire qu'elle fait office de débarras et occasionnellement de chambre à coucher. A l'angle sud-est de la maison, elle regarde le lac et le midi.

Le notaire passe alors à l'étage supérieur, dans la chambre située au-dessus de celle du poêle. Elle est éclairée au sud et à l'ouest par deux fenêtres auxquelles manquent dix-sept carreaux! Un lit, un coffre de noyer en mauvais état, une petite table, le mobilier élémentaire d'une chambre à coucher. La pièce n'est pas aussi vaste que la chambre du poêle. C'est le grenier attenant qui occupe la plus grande partie de l'étage. Une solive constitue un niveau supplémentaire dans les combles. Un quarteron*, mesure de Morges, et un râtelier y sont entreposés. Quatre crochets permettent d'y déposer des perches. Quatre fenêtres ou lucarnes l'éclairent au levant et au couchant. En plus de la porte qui domine l'escalier et de celle qui s'ouvre sur la chambre à coucher, quatre autres portes mènent à la grande tour ronde ou aux galeries qui longent la façade orientale de la maison, côté lac.

Du grenier, le notaire passe dans la grande tour, qui tient lieu à ce niveau de toilettes; l'étage inférieur sert à remiser des brouettes et des seilles. Du bas de la tour, Aron Berney regagne l'étage supérieur, par un escalier extérieur conduisant sur les galeries. Ces galeries comptent un certain nombre de fenêtres, une au nord, les autres côté lac. Elles conduisent à deux chambres: l'une avec sa table et son banc, peut servir

de lieu de séjour ou de chambre de travail; l'autre ne contient qu'un « crochet de fer à pendre chair ». A côté, des toilettes, en bon état.

Par un escalier extérieur, le notaire descend jusqu'aux caves. La première sert de chambre à lessive. La cave proprement dite est munie d'armoires et de rayons où l'on entrepose le pain et le fromage, et de madriers pour soutenir des tonneaux. Dans une pièce attenante sont remisés des outils destinés aux usines: crochet pour tirer les troncs d'arbres, gros marteau de forgeron, ciseau, crapaudine de fonte, boîtes de fontaine, etc. Le notaire inspecte encore les fours à pain et une petite étable-poulailler.

La maison comprend donc:

A l'étage inférieur, la chambre de M. Rigaud, à l'angle sud-ouest,
une tourelle servant de débarras,
une chambre voûtée, au nord-ouest,
la cuisine, au nord-est,
une dépense, à l'est,
une chambre, au sud-est.

Au premier étage, une chambre à coucher, au sud-ouest,
un vaste grenier avec sa soupente,
une grande tour ronde servant de toilettes (l'étage inférieur, accessible du premier est utilisé comme débarras),
une galerie, au nord,
une galerie, à l'est,
deux chambres, à l'est.

Au sous-sol (peu enterré à l'est), une cave à fromage et à vin,
un dépôt d'outils,
des fours à pain,
un poulailler.

Dans l'ensemble, la maison offre un mélange de confort et de rusticité. La chambre du maître est vaste, ses meubles de noyer témoignent d'un luxe évident: ils ont été amenés de la plaine. En effet seuls les sapins et les hêtres prospèrent à La Vallée.

De plus la maison dispose de trois « commodités ». Mais les autres pièces ne possèdent qu'un mobilier sommaire. Plusieurs d'entre elles

sont à peu près vides. Alors que les portes sont soigneusement entretenues, que la plupart ferment à clef, huit fenêtres ont des carreaux cassés. Au total, il faut en remplacer quarante-cinq ! Ce fait paraît surprenant lorsqu'on songe à la rigueur du climat et au fait que de nombreuses verreries ont prospéré à la vallée de Joux. Toutefois, celles que nous y avons relevées sont antérieures au début du XVII^e siècle, ou postérieures à 1640. Si les bris de vitre ne sont pas dus à un ouragan survenu l'année même, auquel le notaire ne fait nulle allusion, la carence dans le remplacement des vitres confirmerait qu'aucune verrerie n'est plus en activité dans les environs ¹.

Devant la maison, un jardin clos, une fontaine au bassin de bois, qui peut servir de vivier, un grand banc appuyé à la muraille, protégé par un petit toit.

Au couchant, un escalier de pierre conduit au jardinet en terrasse où est installé le rucher : six ruches sont occupées, huit autres, de paille, toutes neuves, et seize en planches (dont deux sans fond) sont encore à disposition.

L'aciérie. — Le notaire Berney inspecte ensuite le complexe industriel bâti au nord de la propriété : l'aciérie et son charbonnier. Construit hors les murs, peut-être par peur de l'incendie, le charbonnier a été entièrement rénové. Au nord, un pont de bois conduit au niveau supérieur d'où l'on déverse le charbon. Il est entouré d'un jardin clôturé qui s'étend jusqu'à la porte d'entrée de Bon Port. La toiture qui recouvre le porche d'entrée et les serrures du portail d'accès laissent à désirer. La tour nord voisine est en bon état, avec sa cheminée de pierre et ses deux fenêtres. Habitable, elle semble inoccupée.

Le notaire entre ensuite de plain-pied à l'étage supérieur du bâtiment principal, celui de l'aciérie, où se trouve un logis comprenant une cuisine, située probablement à l'angle nord-ouest, un poêle ou chambre chauffable ; aux fenêtres, de nombreux carreaux cassés n'ont pas été remplacés, et la porte n'a qu'une fermeture sommaire. Une seconde chambre donne accès à un petit grenier. De là un escalier conduit à la cave, au niveau de laquelle se trouve encore une troisième chambre.

¹ Dès le XVI^e siècle une série de verreries sont signalées à la vallée de Joux, principalement dans l'actuelle commune du Chenit. Cependant il n'est fait aucune allusion à leur activité entre 1600 et 1640.

Il se peut que ces deux locaux soient situés deux étages plus bas, sous l'aciérie, puisqu'il faut y remonter.

L'inventaire de l'aciérie est peu détaillé. Le mobilier, probablement propriété du maître « aceron » *, n'est pas mentionné, à l'exception d'une horloge « réveille-matin » et d'un mousquet.

L'usine proprement dite dispose de trois amenées d'eau munies de vannes à contrepoids pour mouvoir les trois roues qui actionnent les soufflets de l'aciérie et du feu de maréchalerie ainsi que le martinet. Puis l'eau s'écoule dans le grand entonnoir, « bien net et bien curé ».

Un « lançoir » — une coulisse — permet de descendre les gueuses jusqu'au four, dont le foyer, vraisemblablement quadrangulaire est composé de trois parois et d'un fond métalliques, de fer probablement. Une plaque de fonte amovible tient lieu de porte. Quatre autres plaques de fer battu l'entourent. Une platine de fonte pesant 200 livres est inventoriée à proximité, sans que son rôle soit expliqué.

Le manteau de la cheminée est soutenu par des barres de fer forgé carrées, et par deux médiocres plaques de métal. Les deux soufflets sont comme neufs, ils ont six mois. Une des deux tuyères de cuivre est usagée et doit être refondue. Cette énumération sommaire ne permet pas de déterminer la technique de l'aciérage. La présence de moules en coquille fait supposer que l'aciérie peut se transformer à l'occasion en fonderie de seconde fusion.

Le feu de maréchalerie, avec sa cheminée soutenue par une petite gueuse, sa roue à eau et son soufflet double, n'est pas décrit plus explicitement. Alors que les autres ateliers de Bon Port utilisent une paire de soufflets, le feu de maréchal se contente d'un modèle moins puissant sans doute, mais ingénieux : le soufflet double, avec sa paroi intermédiaire fixe, décrit par Agricola¹. Lorsque le levier qui l'actionne s'abaisse, la partie supérieure se vide tandis que l'inférieure se remplit. Lorsque le levier s'élève, c'est le soufflet inférieur qui se vide pendant que le supérieur se remplit à son tour. Un seul instrument assure une ventilation continue.

Quant au marteau hydraulique, que meut une roue à palettes, il est implanté entre quatre troncs cerclés de fer. La tête du marteau doit être

¹ Agricola décrit un double soufflet, dans le *De Re metallica*, au chapitre de l'essai des minéraux. GEORGIUS AGRICOLA, *De Re metallica libri XII, Quibus officia, instrumenta, machinae, ac omnia denique ad metallicam artem spectantia...*, Bâle, 1561, p. 180.

remise en état. Il s'agit d'un modèle à mécanisme terminal, comme dans les autres ateliers de Bon Port. Mais l'énumération de ses composantes n'est pas aussi précise que pour le martinet.

Outre celle du marteau, trois autres enclumes sont à disposition dans l'atelier, dont deux en fonte. L'une sert à « tailler les carrés ». Trois tenailles de diverses dimensions, une pelle, un rablet*, une masse, un marteau à main, une tringle, deux ciseaux, une crapaudine en fonte et une « galloche » — instrument inconnu — sont encore inventoriés. Une auge est utilisée pour tremper les pièces, les « carres » en particulier. Une amenée d'eau supplémentaire sert à lubrifier l'axe du marteau.

Le martinet. — Un pont enjambant le goulet de l'entonnoir principal relie l'aciérie au martinet construit sur le flanc méridional de cet entonnoir. L'entrée de la maison donne accès à la cuisine, située à l'étage supérieur, à l'angle nord-ouest. Cette cuisine possède une cheminée à crémaillère et un râtelier. Un tonneau y sert de coffre à céréales. Elle ouvre sur la chambre du poêle au nord-est, dans laquelle un bois de lit de sapin appartient au maître de forges. Les portes ferment au moyen d'un loquet muni d'une cordelette et d'un crampon, système qui n'est pas employé dans les autres bâtiments. Pièce maîtresse du logis, la cuisine communique avec une seconde chambre, au sud, reliée elle-même à une troisième pièce, côté lac (est), d'où l'on peut sortir sur le chemin. Une quatrième chambre a été construite sur un charbonnier neuf.

C'est de la cuisine que l'on descend au martinet, situé en contrebas. L'usine comprend deux feux de forge : celui du nord, qui surplombe l'entonnoir, est soutenu par une gueuse de fonte.

Chaque feu est ventilé par deux soufflets munis de tuyères de cuivre neuves, et dispose de deux plots pour enclumes. Au feu nord, un seul plot est complet, avec son enclume de fer battu. Au feu sud, — dont la cheminée est soutenue par une barre de fer — les deux plots cerclés de fer supportent l'un une enclume ordinaire, l'autre une cornue*.

Les deux paires de soufflets sont actionnées par une seule roue à eau, qui fait mouvoir leurs « demi-tours ».

Le martinet, dont le manche est fendu, est inséré dans une usse, pièce circulaire, munie de deux pivots. L'extrémité du manche est pourvue de deux cercles de fer et d'une « bascongne », taqueret ou saillie de fer. Lorsque le marteau atteint son élévation maximale, la

bascongne heurte « le ressort », ici une plaque de fer encastrée dans le plancher. Ce choc accélère la chute du marteau, dont la puissance est ainsi accrue. Le ressort ne semble pas fixé à une poutre flexible, à laquelle il n'est fait nulle allusion.

Le martinet de Bon Port est de type terminal: son arbre à cames est placé perpendiculairement au manche du martinet et agit sur son extrémité. La présence de huit cames implique un martelage assez rapide, utile aux travaux de maréchalerie. La roue hydraulique, les amenées d'eau et les vannes à contrepoids qui règlent le débit sont en bon état. Les creux d'écoulement sont eux aussi bien entretenus. L'atelier dispose d'une auge pour la trempe des verges étirées, d'un « arche-banc », de deux charbonniers, l'un neuf, l'autre dont le plancher doit être refait, et d'un entrepôt pour le matériel.

Deux jardins, l'un du côté de l'entonnoir, l'autre au sud, et une pièce de terre « sus les murailles de Bon Port » sont rattachés à ce bâtiment.

L'outillage est plus abondant que celui de l'aciérie. Il comprend:

- 13 tenailles,
- 7 marteaux, dont un sans manche,
- 2 enclumes de clouterie, pour les clous de char,
- 2 manches de hache,
- 8 ciseaux,
- 3 « soulfres », plaques de fer que le forgeron place sous les pièces qu'il se propose de percer,
- 1 plieur de fer, en acier,
- 12 poinçons pour percer le fer et les bandes,
- des pinces, en nombre indéterminé,
- 1 pellette,
- 1 tarière et 1 petit manche.

Ces outils pèsent ensemble 154 livres et demie. Un marteau à main, supplémentaire, n'a pas été pesé.

Le notaire relève encore la présence de deux poches à fondre les tuyères de cuivre. Il est intéressant de noter que, lorsque ces pièces commencent à se fuser sous l'effet de la chaleur, elles sont refondues, rajeunies sur place.

Un stock de deux mille livres de fers en barres qui assure l'exploitation courante du martinet, est mis en plus à la disposition de Margel.

Les moulins. — Deux moulins hydrauliques, l'un à blé, l'autre à avoine sont installés de l'autre côté du chemin, au sud-est du martinet. Ils sont d'un type tout à fait traditionnel, avec leur trémie, leurs meules plates, un mécanisme composé d'un rouet dont les marmelles (les hérissons) viennent d'être faites, et d'une lanterne. La roue du moulin à blé, presque hors d'usage sera remplacée: une nouvelle a déjà été commandée aux charpentiers. La roue du moulin à avoine est au contraire toute neuve.

En marge de son inventaire, Aron Berney reporte l'épaisseur de chaque meule, qu'il mesure au centre (par le pertuis) et au bord (par le rivage), où l'usure est plus marquée. Il n'en donne malheureusement pas le diamètre. La meule tournante du blé est épaisse de 24 à 15 cm., la dormante (sièche*), de 11 à 7 cm. Au moulin à avoine, les deux meules ont une épaisseur qui s'abaisse de 13,5 cm. au centre à 8 cm. au bord (fig. 3). Un tour, avec corde et poulie permet de les soulever.

Les mesures à farine sont rangées dans un coffre. Des cuves, de vieilles trémies, un vieux coffre, dix-huit marmelles excédentaires et trois douzaines et demie de fuseaux pour les lanternes sont conservés dans une soupente. Des mesures de cuivre, toutes neuves, et précieuses, sont enchaînées à une colonne.

Le plancher du moulin, les amenées d'eau et leurs vannes à contre-poids sont en parfait état.

Une cheminée permet de chauffer les moulins. Au-dessus, une pièce, elle aussi munie d'une cheminée de pierre est dite « la chambre... où se tenoient les forgerons ». Dans les combles, au-dessus de cette chambre, du bois pour les moulins. Ici encore, les entonnoirs sont soigneusement entretenus; la fissure qui permet de curer celui de l'affinerie décrite dans l'inventaire du 1^{er} septembre, est fermée, par souci de propreté.

L'inventaire relève encore l'outillage:

- 5 marteaux à retailler les meules,
- 1 pressoir de fer, pour les lever,
- 1 petite scie toute neuve, pour scier les marmelles,
- 2 cribles à farine,
- 1 quarteron de bois, pour mesurer la graine, bien ferré et scellé, à la mesure de Morges¹,

¹ 16,4 litres.

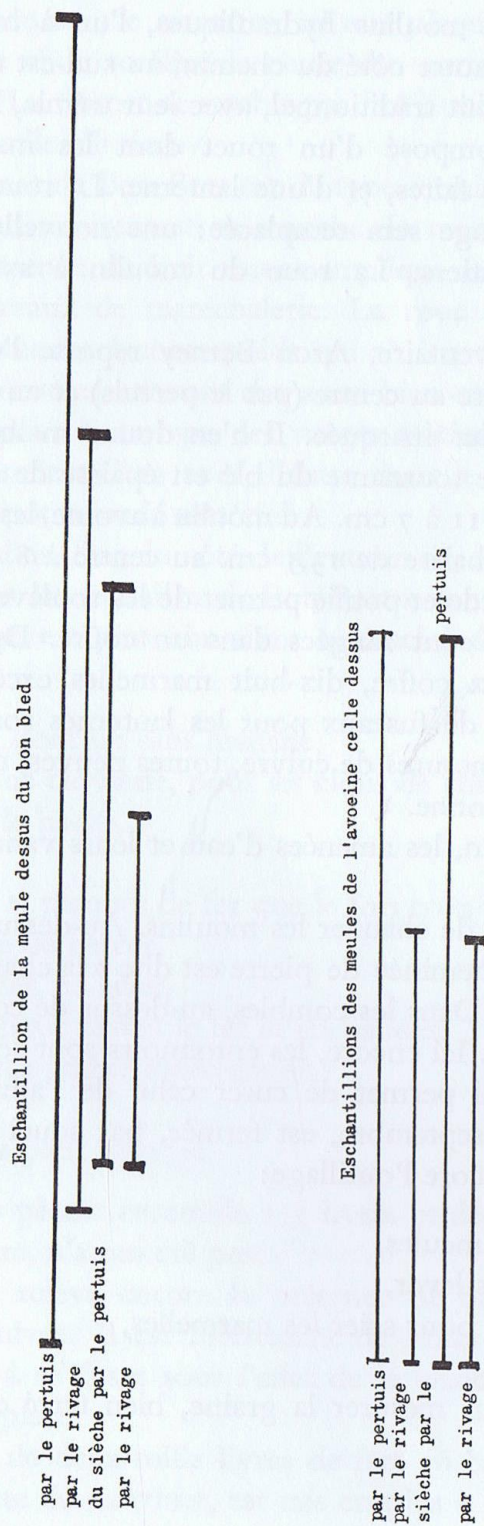


FIGURE 3
Les meules de moulin ($\frac{3}{5}$ de l'original)

1 seille,
des tenailles de maréchaux,
1 bec d'écoulement pour le moulin à avoine,
5 meules de réserve: deux toutes neuves pour le moulin à blé, trois usagées.

Un petit jardin au-dessus du grand entonnoir et un second jardin au-dessus du grand charbonnier (hors les murs) sont attachés au bâtiment; le meunier en a la jouissance.

La grange devers le vent. — La principale grange du domaine s'ouvre au sud des moulins, sur la pente qui mène à la grève. En contrebas, côté lac, une écurie. Une solive est construite au-dessus, une chambre vient d'être aménagée dans la partie nord. Mais le charretier dort encore avec ses bêtes; son lit, derrière la porte nord, est à côté du râtelier des harnais. Une plaque de fer fixée au mur par un crampon lui permet de s'éclairer à la chandelle sans risque d'incendie. L'étable loge huit bêtes, deux vaches et six chevaux. Un compte datable de 1626 conservé dans les archives Pictet montre que Margel a loué 120 fl. par an le cheptel mort et vif, dont deux vaches.

Un poulailler est installé dans un coin. La grange proprement dite, pavée, longe le chemin. Au nord et au sud, de grandes portes cochères facilitent l'entrée des chars. On peut n'en ouvrir qu'une petite partie, soigneusement verrouillable. La porte sud, exposée à la pluie, est recouverte de bardeaux.

A côté de la grange, vingt-cinq chars de fumier sont déposés sur une petite place.

Le complexe de la scierie. — Une seconde grange, plus petite, est placée dans le bâtiment de la scierie, au-dessus d'une étable. Du fait de la pente, elle communique de plain-pied avec les jardins. Elle n'est fermée que de trois côtés. Une chambrette y est aménagée comme troisième poulailler. En dessous, l'étable contient des huches à avoine, un râtelier pour les harnais, ce qui indique une fois de plus la présence de chevaux. Un second charretier loge ici aussi avec ses bêtes. A côté de son lit, il dispose d'une lanterne.

Le notaire ne mentionne aucune provision de foin; en juin, les réserves sont sans doute épuisées et la nouvelle fenaïson n'a pas com-

mencé. Il ne signale qu'un demi-char de vieille paille, propriété d'un certain Mocquin.

S'il y a des chevaux dans les deux étables, l'abondance du fumier ferait croire aussi à un troupeau de vaches. Deux d'entre elles sont amodiées avec l'entreprise, en même temps que les chevaux.

La tour sud. — Une tour carrée, probablement à l'entrée de la propriété, au bord du chemin, sert d'habitation au scieur. Comme la tour nord, elle a au rez-de-chaussée une cheminée de pierre. Au premier étage, un lit de sapin pour le scieur, deux fenêtres, l'une au levant, l'autre au couchant. La toiture, couverte de bardeaux est couronnée d'un pommeau d'étain.

La scie. — L'installation de la scie comprend un chariot roulant sur quatorze roulettes tenues par six axes de fer, deux à l'avant, quatre à l'arrière. Trois crochets fixent les billes; la scie et son châssis, son contrepoids, la perche qui actionne le mouvement de va-et-vient, les amenées d'eau, l'arbre moteur et la roue sont en bon état; les entonnoirs bien nettoyés. Toutefois le bâtiment lui-même est assez vieux et de médiocre qualité. La corde du treuil qui sert à tirer les billes est très usée.

Des greniers ont été aménagés au-dessus de l'entonnoir¹. Les planches sciées sont entreposées dans un magasin à quelque distance de la scie. Les billes attendent en plein air. Il y en a une centaine, ainsi qu'une centaine de planches.

Inventaire du 1^{er} septembre — les grands forges

Le 1^{er} septembre, l'homme de confiance de Rigaud, Claude Viguiet, remet encore en amodiation « les grands forges », c'est-à-dire l'affinerie, à Isaac de Francfort, descendant de Claude de Francfort alias Matthey, abergataire des forges de La Dernier à Vallorbe en 1486.

La grande forge est couverte de planches. La roue, avec ses tourillons et ses cercles de fer, et les soufflets, sont en bon état. Au contraire, il a fallu soutenir par une pièce de fonte la gueuse qui supporte la cheminée.

¹ Le notaire relève à cette occasion un autre grenier, omis précédemment. Ce grenier, qui contient huit chars de bardeaux est contigu au grand charbonnier de l'aciérie.

Le feu d'affinerie est entouré de six plaques de fonte pesant 1435 livres (environ 240 livres chacune). Une auge est à côté, sans doute pour rafraîchir les outils. Les ringards s'appuient contre un crampon.

La martellerie. — La cheminée de la « martellerie », soutenue elle aussi par une gueuse, ses soufflets, sa roue, munie de deux tourillons et de quatre cercles de fer, sont en bon état; six plaques de fonte de plus petit calibre pesant 793 livres (environ 134 livres chacune) et une plaque de fer battu de six livres forment le foyer. Le gros marteau, à mécanisme terminal, est fendu à deux places. Son châssis est satisfaisant.

L'enclume « marques de huit centz » pesant probablement huit cents livres, est plantée sur un tronc consolidé par deux cercles de fer.

A côté un bocard (instrument qui sert en général à broyer le minerai) de fer battu, avec une enclume de 870 livres. Les deux enclumes de l'affinerie pèsent donc plus de 400 kilos. Elles sont proportionnelles aux marteaux qui les frappent. A la fin du XVIII^e siècle, elles pèseront souvent le double, ainsi les trois enclumes coulées en 1765 au haut fourneau de la Jougna (commune de Baulmes, Vaud)¹.

L'affinerie possède encore:

- 1 bahut faisant office de banc,
 - 4 grosses tenailles à chauffer, qui devraient être reforgées,
 - 2 tenailles pour forges,
 - 1 tenaille pour cingler,
 - 1 ringard*,
 - 2 pelles emmanchées de bois,
 - les crosses*, crochets utilisés pour soutenir les gueuses,
 - 1 stocquard*, verge de fer qui sert à régler le feu de l'affinerie,
 - 1 masse,
 - 3 crochets,
 - 2 bascongnes*, pièces de fer fixées à la queue du martinet qui viennent frapper le ressort,
 - 2 clames*, ou rivets de tenailles,
 - 5 coins,
 - 1 tuyère de fer, la seule mentionnée dans les forges du Jura vaudois.
- Poids total: 111 livres.

¹ PAUL-LOUIS PELET, « La fonderie de fer en Suisse Romande au XIX^e siècle », dans *Beiträge zur Geschichte der schweizerischen Eisengiessereien*, Schaffhouse, 1960, p. 49.

Un gros marteau en deux pièces, pesant 170 livres. S'il ne s'agit pas d'une tête brisée (le notaire l'aurait sans doute dite « rompue ») nous avons ici un modèle à panne amovible. Inconnues d'Agricola¹, de Biringocchio² et de la plupart des auteurs jusque dans la première partie du XVIII^e siècle, elles ne semblent pas s'être répandue d'une manière très générale avant la fin du XVIII^e siècle³. Elles sont cependant signalées en 1599 dans la région liégeoise⁴. Cent-septante livres, plus de 80 kilos, ont été considérés longtemps comme le poids maximal utile pour les martinets destinés à la fabrication des faux et des pelles⁵. Au XIX^e siècle, les martinets à mécanisme terminal, comme ceux de Bon Port, auront des marteaux pesant jusqu'à 250 kg.

Deux vieilles tuyères de cuivre, à refondre, pèsent dix livres et quart. Chaque tuyère pèse donc environ 2,5 kg.

Quatorze quarterons de flasin (probablement de la fleur de foin (?)) sont contenus dans deux petits tonneaux.

Quatre pièces de fonte, appelées « pied de Berne » pèsent 170 livres. Ces pièces, dont l'usage n'est pas indiqué semblent être des parallélépipèdes de 1 pied de longueur et de 4 pouces de hauteur et de largeur (293 mm. × 97 mm. × 97 mm.). Les plaques et objets de fonte et de fer pesés dans l'affinerie: 4557 livres évaluables à 100 florins le millier valent donc à eux seuls plus de 450 florins.

Du côté lac, une tour attenante probablement à l'affinerie, est louée avec elle. Cette tour comprend une cave à fenêtre grillagée, à portillon de bois. La porte de la cave possède une serrure à double ressort avec deux clés. Au rez-de-chaussée, la tour est éclairée du côté lac par deux fenêtres. Douze vitres y sont brisées ou fendues. La fenêtre nord, grillagée elle aussi, a quatre vitres brisées et quatre fendues.

¹ GEORGIUS AGRICOLA, *De Re metallica libri XII, Quibus officia, instrumenta, machinae, ac omnia denique ad metallicam artem spectantia...*, Bâle, 1561.

² VANUCCHIO BIRINGOCCHIO, *Della Pirotechnia, Libri Dieci*, 3^e édition, Venise, 1558.

³ Voir *Revue d'Histoire de la Sidérurgie*, tome I, 3^e trimestre, Nancy 1960, fascicule consacré au martinet, en particulier p. 17.

⁴ FERNAND DISCRY, *L'ancien bassin sidérurgique du Hoyoux, (du XV^e au XVIII^e siècle)*, Heule, 1970, p. 415 « pennechon ».

⁵ LUDWIG BECK, *Die Geschichte des Eisens in technischer und kulturgeschichtlicher Beziehung, Zweite Abteilung. Das 16. und 17. Jahrhundert*, Braunschweig, 1893-1895, p. 488.

Le mobilier se réduit à :

- 1 coffre servant de banc,
- 1 râtelier pour les armes,
- 6 pelles de bois,
- 7 harques*, ou râteaux de charbonnier,
- 2 grands paniers neufs et 4 vieux.

Une porte fermée par des verrous et un loquet permet de sortir de plain-pied. La tour est couverte de planches.

Un troisième local fait partie des grands forges : la chambre soit clouterie, bien couverte avec une charpente, et un plancher en bon état. Elle sert de magasin et de logis. Elle contient :

- 1 treuil pour tirer les gueuses,
- 1 balance romaine avec deux crochets,
- 1 stock de 1200 braquets* et 150 clous mal forgés,
- de la literie : deux édredons et un coussin de plume pesant 51 livres et demie, avec leurs enfourrages,
- 2 couvertures,
- 4 draps usagés,
- 1 grand charbonnier est joint à l'ensemble.

Le notaire ne précise pas l'emplacement de la grand forge. Mais d'après l'acte précédent, elle fait suite aux moulins, à l'est du chemin.

Originalité et taille de l'entreprise

Les usines ont installé leurs roues, dès 1524, sur les failles où s'engouffrent les eaux du lac Brenet. Bon Port est probablement la première entreprise qui tire parti d'une telle configuration. Elle sera imitée par le moulin du Rocheray à l'extrémité méridionale du lac de Joux, par les martinets de la Bonne-Fontaine (commune de La Chaux-de-Fonds) et par les moulins de l'ingénieur Moïse Perret-Gentil au Locle, dans la principauté de Neuchâtel¹. Elle reste cependant une curiosité. En 1779, Goethe vient visiter les moulins de Bon Port, seuls survivants de l'entreprise².

¹ JOHANN BERNOULLI'S, *Sammlung Kurzer Reisebeschreibungen, Beschreibung des Fürstentums Welsch=Neuenburg und Vallengin*, Berlin, 1783, p. 173.

² WOLFGANG VON GOETHE, *Briefe aus der Schweiz*, Genf 27. Oktober 1779. A propos du lac Brenet il écrit : « An dem westlichen Ende ist eine merkwürdige

En 1623, elle forme une agglomération d'une dizaine de bâtiments: cinq usines actionnées par dix roues à eau, deux entrepôts, l'un pour le charbon, l'autre pour les planches, la maison du maître de forges, un rural et trois tours habitables, dont une en tout cas est indépendante. La disposition des édifices, qui barrent un défilé (mais que domine la paroi rocheuse), les tours et les tourelles du manoir donnent à l'ensemble une silhouette étrangement médiévale, inconnue au Brassus, à L'Abbaye ou à Vallorbe, et qui n'existait pas du temps des Rochat. Les constructions nouvelles sont l'œuvre de Rigaud. En 1602, année de l'achat, la situation reste tendue: la paix de Vervins en 1598, le traité de Lyon de janvier 1601 n'ont pas inclu Genève qui reste menacée. C'est en décembre 1602 que le duc Charles-Emmanuel de Savoie tente de s'emparer par surprise de la ville. Bon Port n'est qu'à trois kilomètres à peine de la frontière de la très catholique Franche-Comté. Il est à la merci d'un coup de main analogue à celui qui avait abouti à l'assassinat de Jean-Baptiste Varro au Brassus en 1590. Avec ses tourelles, ses trois tours de garde, ses fenêtres toutes grillagées, Bon Port évoque une période d'insécurité.

En 1623, l'armement y est des plus limités: deux mousquets et une hallebarde dans la maison du maître, un mousquet sans fourniment à l'aciérie. A peine de quoi chasser les renards et les loups. La guerre de Trente Ans ne trouble la quiétude des vallées jurassiennes qu'à partir de 1636 et de l'invasion de la Franche-Comté par les troupes françaises.

En fait, l'affectation de chaque bâtiment est très pacifique, et très variée: l'étage supérieur de l'aciérie et du martinet est habité; celui de la scierie sert de grange et d'étable. Du matériel est entreposé dans la maison de maître. Malgré l'altitude, chaque parcelle de terre est cultivée: un champ et sept jardins, souvent minuscules, sont énumérés. Ils sont comparables sans doute à celui qu'Aberli représente dans sa gravure « A Charbonnières » (photo p. 38). Celui qui est juché à mi-hauteur dans la paroi de rochers ne peut guère mesurer plus de 30 mètres carrés.

Mühle in einer Felskluft angebracht, die ehemals der kleine See ausfüllte; nunmehr ist er abgedämmt und die Mühle in die Tiefe gebaut. Das Wasser läuft durch Schleusen auf die Räder, es stürzt von da in Felsritzen, wo es eingeschluckt wird und erst eine Stunde von da in Vallorbe hervorkommt, wo es wieder den Namen der Orbe-flusses führet. Diese Abzüge (entonnoirs) müssen reingehalten werden, sonst würde das Wasser steigen, die Kluft wieder ausfüllen und über die Mühle weggehen, wie schon mehr geschehen ist. Sie waren stark in der Arbeit begriffen, den morschen Kalkfelsen, theils wegzuschaffen theils zu befestigen ».

Nécessaire à tous les artisans d'autrefois, un potager est d'autant plus précieux à Bon Port que les usines sont isolées et dans un terroir peu productif.

Apparemment trois ménages peuvent vivre à Bon Port, où trois cuisines sont aménagées. Cependant le scieur dispose d'unâtre dans sa tour, l'affineur de literie.

Le nombre de lits n'indique pas davantage le chiffre des personnes vivant dans l'entreprise: le notaire ne relève que ceux qui appartiennent à Rigaud: quatre dans la grande maison, trois au martinet, un dans la tour sud, et les deux couches des charretiers.

L'inventaire donne cependant une idée plus précise du personnel employé: un meunier, qui ne semble pas habiter sur place; un scieur, qui loge dans la tour sud, deux charretiers qui couchent dans chacune des écuries. Un maître aceron et un aide au moins, ainsi que deux maréchaux travaillent dans l'aciérie. Au martinet et à l'affinerie, les deux feux exigent chaque fois la présence de deux forgerons et de leurs valets. On peut admettre que dix à douze artisans du fer au moins trouvent un gagne-pain à Bon Port, ce qui fait au total une quinzaine d'employés. Ce nombre paraît considérable.

Bien qu'elles soient installées dans une région reculée, les machines ne font preuve d'aucun archaïsme. Les moulins et la scie sont de type traditionnel; les martinets, à mécanisme terminal atteignent un calibre presque maximal pour l'époque. La présence d'une tête de marteau à panne amovible (si notre interprétation est correcte) serait même l'indice d'une technique d'avant-garde.

Un instrument étonne, le bocard, ancêtre du marteau-pilon qui sert en général à broyer le minerai, plus rarement à briser les mattes de cuivre, et qui accompagne normalement un *haut fourneau*. Y en aurait-il un, dont l'acte d'amodiation nous échapperait? Le soin apporté à la conservation des archives Rigaud-Pictet semble infirmer cette hypothèse. Surtout, les actes conservés ne renferment aucune autre allusion susceptible de suggérer la présence de charbonniers, de vannes ou de bâtiments utilisés pour un haut fourneau. Trente-quatre ans plus tard, une minute notariée montre que Michel et Claude de Jussinge, père et fils doivent livrer dans le délai d'un an à un maître de forges de Vallorbe, Jérémie Vallotton, 1800 livres de fer cru (de fonte), poids de 18 onces¹.

¹ ACV, Dn 57, min., 1657, 4 mars. Soit 991,8 kg.

Il est possible que l'essor de la sidérurgie après la guerre de Trente Ans — essor patent dans le Jura vaudois — ait provoqué l'adjonction, en tout cas momentanée, d'un haut fourneau. Vers 1623, Bon Port n'était dissocié du haut fourneau de L'Abbaye que depuis sept ans. Vraisemblablement, il s'y ravitaillait encore en fonte.

Il se peut d'autre part que le bocard soit utilisé pour débarrasser le renard de ses crasses, au cours de l'opération d'affinage. L'affinerie des Loyes, à Vallorbe, qui n'a jamais été associée à un haut fourneau, en possède un aussi.

L'élément le plus inattendu, le plus contraire à l'opinion reçue, c'est l'évident souci des usiniers de maintenir le libre écoulement des eaux. Des cordes, des poulies, des seaux sont réservés au nettoyage des entonnoirs. Que l'un d'eux s'obstrue en effet, une roue à eau est hors d'emploi.

A la suite des inondations catastrophiques de 1629, les héritiers de Rigaud furent accusés d'avoir intentionnellement colmaté les entonnoirs pour élever le niveau des lacs et assurer de meilleures chutes sur leurs roues hydrauliques. En 1630, ils furent condamnés à rétablir l'ancien état des choses¹. En 1623, rien ne suggère une telle politique.

En dressant son inventaire, Aron Berney ne mesure pas les pièces, comme un architecte; il ne calcule pas davantage leur valeur comme le fait de nos jours un assureur. Les seuls chiffres qu'il relève parfois, le poids des outils, donnent tout au plus le coût de la matière première. Mais Berney note tous les détails avec un soin si minutieux et si constant que l'on peut établir un rapport entre la masse d'informations recueillies (donc entre les lignes de la description) et l'importance des ensembles décrits. Puisque nous ignorons les sommes investies dans chaque corps de bâtiment, l'évaluation de cette importance dépend de la combinaison des éléments qui ont influencé le relevé du notaire: volume des locaux parcourus, quantité des objets inventoriés, complexité plus ou moins grande des machines et, peut-être, importance sentimentale accordée à tel ou tel élément de l'ensemble. Les comparaisons qu'on en peut tirer restent donc approximatives, et dans une certaine mesure sujettes à

¹ LUCIEN REYMOND, *La vallée de Joux. Notice*, 2^e édition revue et corrigée, Lausanne, 1887, p. 14. L'auteur rappelle les bruits qui se sont perpétués à la vallée de Joux. Rigaud (mort en 1624) se serait enfui en 1630 et l'entonnoir serait resté comblé. En fait, L. Reymond avait retrouvé la preuve que les entonnoirs avaient été remis en état par les soins d'un architecte de Leurs Excellences de Berne.

caution; elles correspondent cependant d'assez près à l'idée que les propriétaires pouvaient se faire de leur entreprise.

L'analyse du contenu de nos inventaires aboutit à deux séries de graphiques qui concernent, l'une l'importance relative des diverses installations, l'autre leur état d'entretien, ce qui nous permettra d'apprécier, en l'absence de tout bilan, le degré de prospérité de l'entreprise.

Importance relative des divers bâtiments. — L'importance relative des différents édifices dépend autant de leurs dimensions que de leur contenu, elle se marque approximativement par le nombre de lignes qui leur sont consacrées. Nous en tirons les proportions suivantes :

Edifices	%	% total
Grand maison.	35	35
Affinerie	9	
Aciérie	15	
Martinet	12	
Moulins	10	
Scierie	7	
Ensemble des usines		53
Rural	12	12
Total . . .	100	100

La maison de maître emplit donc un tiers de l'inventaire. Vu ses dimensions et la relative richesse de son mobilier, cette place n'est pas disproportionnée par rapport aux investissements. Il suffit de se rappeler combien les installations industrielles sont sommaires au XVII^e siècle¹, pour admettre que les usines toutes ensemble puissent ne représenter que la moitié du capital. La part de la métallurgie seule se réduit même à 36 % (fig. 4).

Cependant, comme chaque bâtiment comprend des locaux d'affectations diverses, cette proportion peut être retouchée.

¹ A titre de comparaison, les bâtiments des Grands Forges de Vallorbe qui englobent une affinerie, une aciérie, une maréchalerie et 4 clouteries, avec leurs charbonniers, ne couvrent en 1818 encore qu'une superficie de 911 m²; (ACV, G B 277a, pl. 3). Les forges des Loyes, 924 m² (*Ibidem*, pl. 6).

	%	% des usines	% total
<i>Grand maison</i>			
part de l'habitat	81,5		28,5
affectation agricole	8,5		3
affectation industrielle . . .	10		3,5
total	100		35
<i>Affinerie</i>			
part de l'habitat	34	6	3
affectation industrielle . . .	66	11	6
total	100	17	9
<i>Acierie</i>			
part de l'habitat	31	8,5	4,5
affectation industrielle . . .	66	19	10
affectation agricole	3	1	0,5
total	100	28,5	15
<i>Martinet</i>			
part de l'habitat	35	7,5	4
affectation industrielle . . .	61	14	7,5
affectation agricole	4	1	0,5
total	100	22,5	12
<i>Moulins</i>			
part de l'habitat	5	1	0,5
affectation industrielle . . .	90	17	9
affectation agricole	5	1	0,5
total	100	19	10
<i>Scierie (sans grange et étable)</i>			
part de l'habitat	22	3	1,5
affectation industrielle . . .	78	10	5,5
total	100	13	7
Total des usines		100	
<i>Rural (y compris grange et étable de la scie)</i>			
part de l'habitat	4		0,5
affectation agricole	96		11,5
total	100		12
% total			100
			(voir fig. 4)

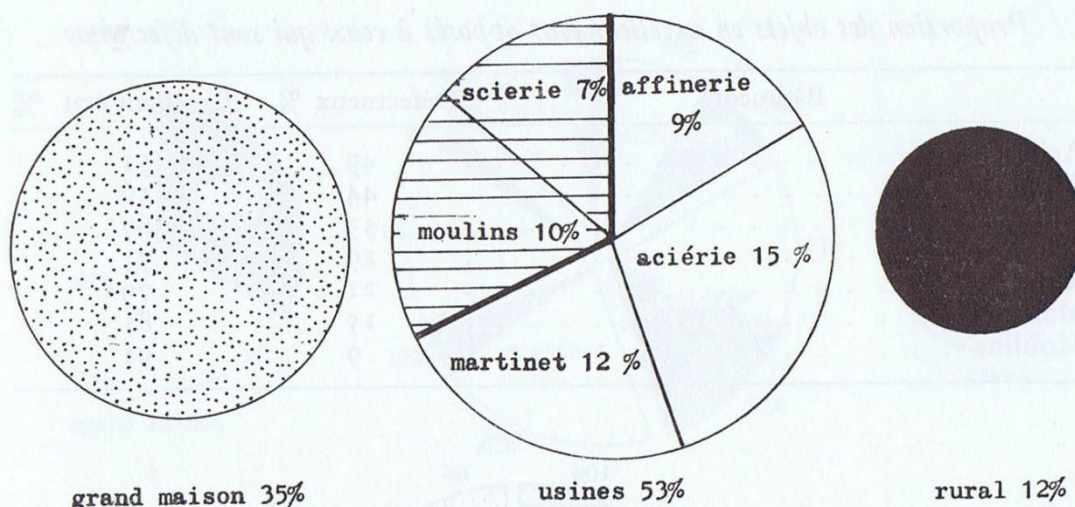


FIGURE 4 — Importance relative des bâtiments de Bon Port

Dans l'ensemble des bâtiments de Bon Port, la part réservée à l'habitat s'élève à 42,5 %. La maison du maître de forges en représente à elle seule les deux tiers. Les ouvriers et employés se partagent le reste, sauf le meunier qui habite au dehors, probablement à la ferme voisine de L'Épine.

Les installations rurales correspondent à 16 % du tout. Une usine agricole, le moulin, une usine forestière, la scierie valent 14 % du tout, tandis que les installations sidérurgiques font 27 % (voir fig. 5).

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les maisons villageoises avec leurs granges et leurs écuries sont beaucoup plus vastes et plus coûteuses que les usines, clouteries ou forges à martinet. Le capital investi dans les ateliers ne représente en général qu'une médiocre partie des biens de tout artisan du fer. A Bon Port au contraire, l'investissement industriel est considérable, hors de portée de simples artisans, typiquement capitaliste.

En l'absence de comptes et de bilans, les inventaires donnent encore des indications précieuses sur la marche de l'entreprise. Aron Berney a relevé tous les éléments capitalisables, jusqu'aux gonds des portes et aux clés des serrures. Il a noté les installations défectueuses et les instruments ou les locaux récemment remis en état. On peut en déduire le soin apporté à la gestion de l'entreprise et son degré de prospérité.

Le degré de diligence des exploitants ressort d'une comparaison entre la quantité des objets et instruments défectueux et le nombre de ceux qui ont été récemment rénovés.

Proportion des objets en excellent état opposés à ceux qui sont défectueux

Bâtiment	Défectueux %	Excellent état %
Aciérie	49	51
Affinerie	44	56
Grand maison	33	67
Scierie	29	71
Rural	21	79
Martinet	15	85
Moulins	9	91

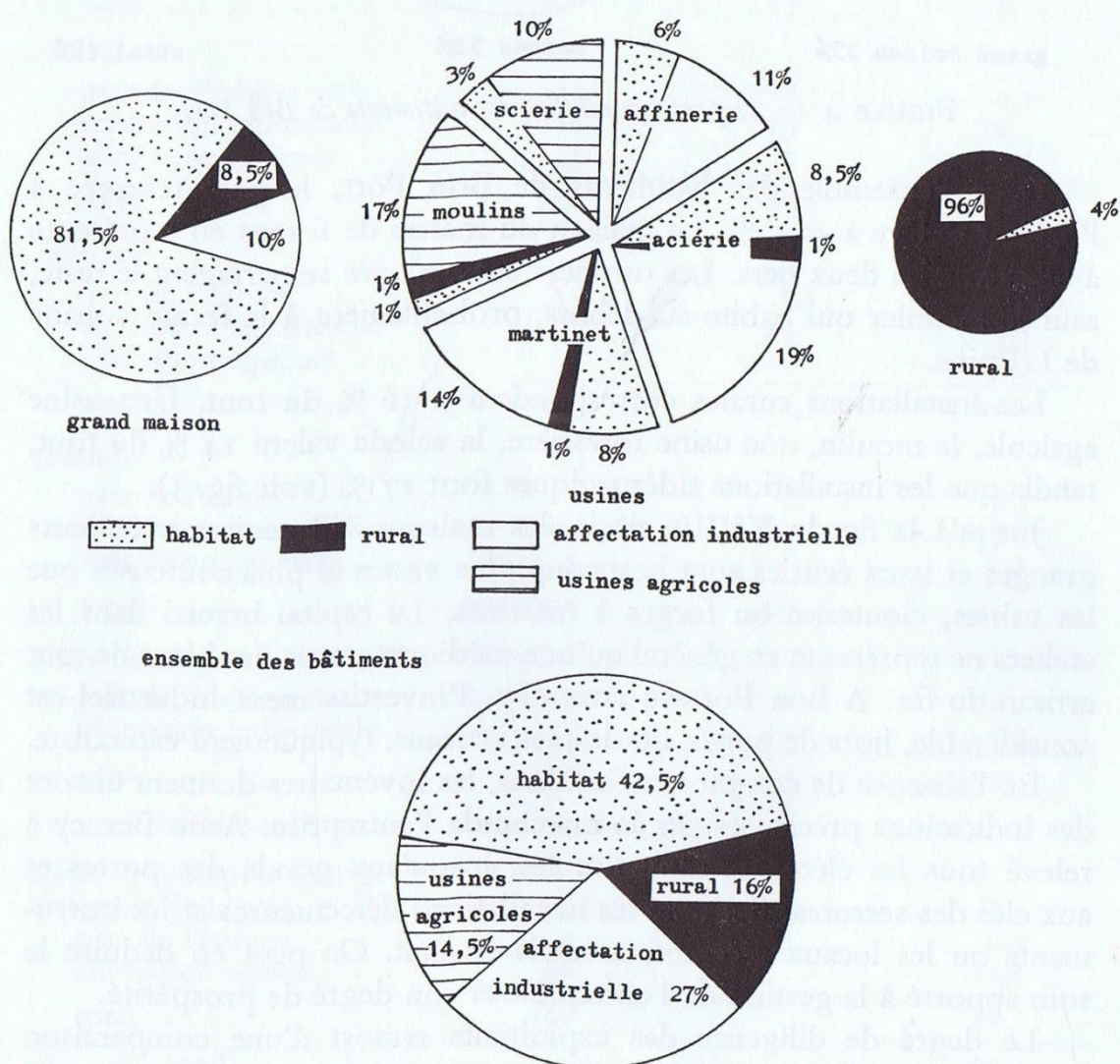


FIGURE 5 — *Habitat, rural et affectation industrielle*

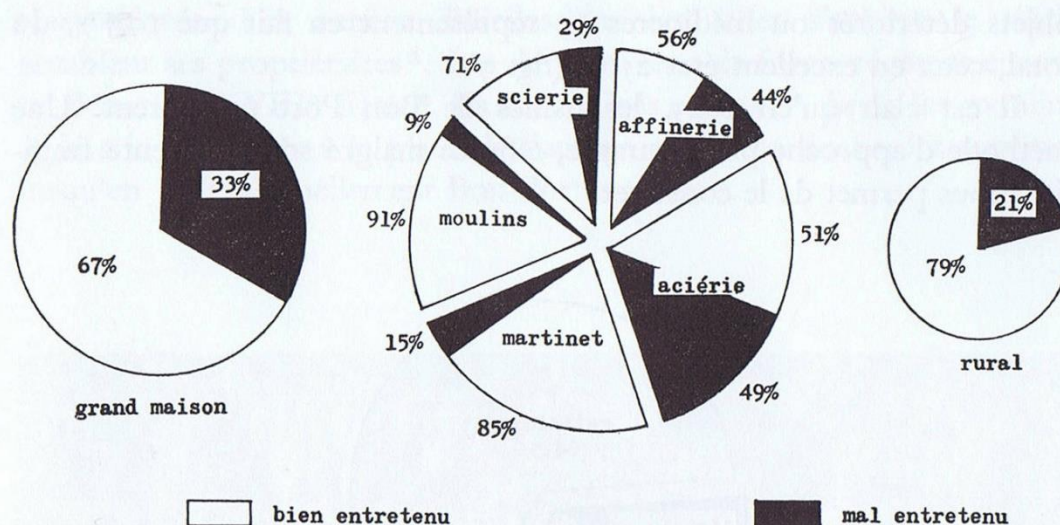


FIGURE 6 — *Comparaison des objets bien entretenus et mal entretenus*

Ainsi les grandes usines sont les plus mal en point (47 %) : ce sont elles qui souffrent évidemment le plus et des fortes chaleurs des feux d'affinerie et d'aciérie et des chocs plus puissants des plus gros marteaux. La maison de maître elle aussi laisse un peu à désirer : Rigaud habite Genève. Les usines agricoles, moins utilisées sans doute, ou fraîchement remises en état, et le rural, causent moins de soucis. Cependant, même dans les aciéries et affineries, la proportion des objets récemment réparés l'emporte sur les défectueux, ce qui est le signe indubitable d'un entretien diligent, bien que nous ignorions qui s'en est chargé (fig. 6). Pour l'ensemble de l'entreprise, il y a en moyenne trente mentions d'un état défectueux face à septante évocations d'objets de première qualité.

Cependant cette proportion ne nous donne pas celle des dépenses faites ou à prévoir. Les réparations à la grange et au plancher du moulin sont certainement moins coûteuses que celles que nécessitera l'affinerie.

Du fait de l'état moins satisfaisant des grandes usines, il faut admettre que le coût de ce qui est à refaire doit se rapprocher quelque peu de celui des réparations antérieures. Le bilan de l'entretien reste cependant positif. Il l'est d'autant plus si l'on songe que nous avons laissé de côté tout ce qui dans les inventaires ne mérite aucune mention, ni laudative, ni péjorative, et se trouve donc dans un état satisfaisant. Les

objets détériorés ou médiocres ne représentent en fait que 10,5 % du total, ceux en excellent état 25 % (fig. 7).

Il est clair qu'en 1623, les usines de Bon Port prospèrent. Une méthode d'approche peu courante, efficace malgré son apparente fragilité, nous permet de le constater.

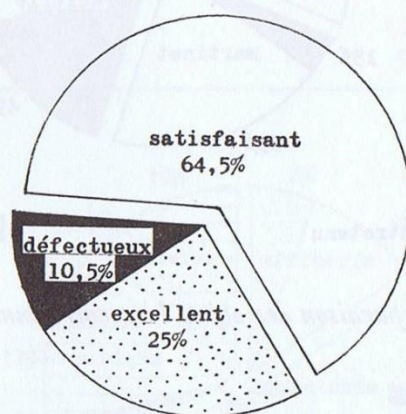


FIGURE 7 — *Etat global des bâtiments de Bon Port*

L'inventaire, qui accompagnait un acte d'amodiation perdu, ne relève pas le prix de la location. Une autre pièce des archives Pictet, le « compte baillé par Margel de ce qu'il doit à l'hoirie », de 1626, nous en donne seul le montant, considérable, de 2100 florins* de Vaud par an. Si ce montant est fixé au 5 % (taux légal) de la valeur du bien loué, Bon Port vaudrait 42 000 florins, 45 000 avec l'affinerie. Cette estimation paraît très élevée. En 1592, les forges de L'Abbaye se vendaient, avec leur haut fourneau et leurs droits de mine, 10 000 florins (équivalant tout au plus à 15 000 florins de 1623) (voir p. 7).

L'hoirie Rigaud se débarrassera de ces possessions tout en gardant sur elles de fortes hypothèques. Passées aux mains des de Jussinge et des Rochat, les usines semblent prospérer quelques années encore. Elles déclinent dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Mal entretenus dès 1664¹, détruits par les inondations de 1673², les bâtiments ne sont pas

¹ Archives Pictet, actes du 13 mai et du 12 août 1664.

² ACV Ba 33 vol. 4, p. 500, 1673, 2 août. Le gouvernement bernois permet aux victimes de faire une collecte, et leur fait remise de leurs dettes envers l'administration (voir aussi ACV, Bb 1, volume 16, p. 51, même date).

tous relevés. Les années difficiles sur lesquelles s'achève le siècle accablent ses propriétaires ¹. Les derniers feux de forge végètent encore au début du XVIII^e siècle ². Ils sont ruinés en 1724 ³. Seuls les moulins et la scie aménagés à la place de l'aciérie et du martinet vont survivre jusqu'en 1882. Actuellement Bon Port est désert.



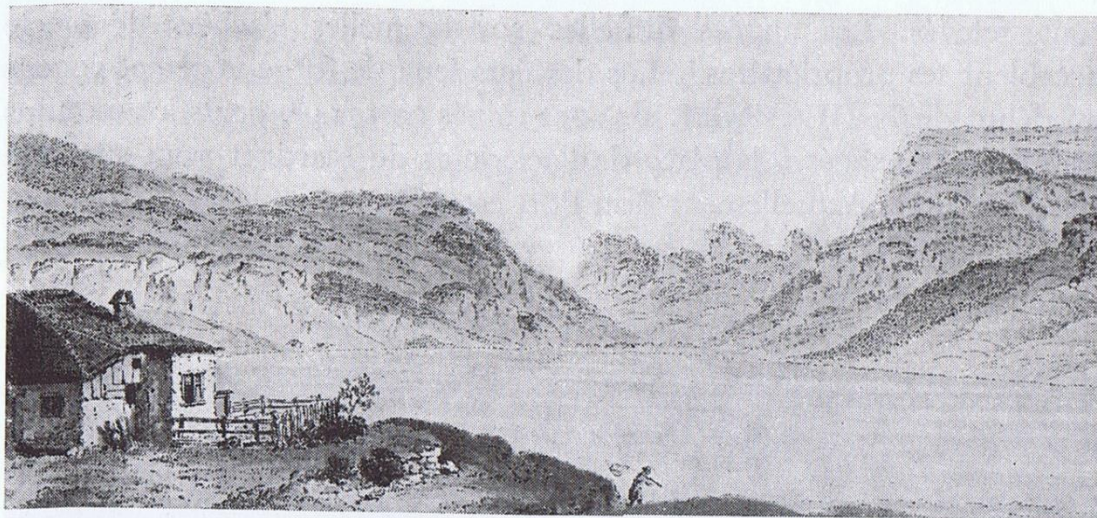
Le lac Brenet vu de Bon Port

Photo P.-L. Pelet, avril 1970

¹ En 1691, Maître Vauché Rochat de Bon Port se voit « chargé de divers debts jusques à estre obligé de vendre de ses biens pour en faire le payement »... (ACV Dh 12, minutaire non paginé, 1691, 29 mai).

² ACV, Dh 16, vol. 1, non paginé, 1706, 19 novembre. Un acte du 16 février (*ibidem*), montre l'état de dégradation des bâtiments.

³ ACV Dn 126, vol. 1, pp. 325, 1724, 24 mai.



« A Charbonnières près du lac de Joux » (1782). Septième gravure de la suite intitulée *Voyage à la vallée de Joux*, de Jean-Louis Aberli (1722-1786)
 Au fond, les deux maisons qui subsistent à Bon Port

Cabinet iconographique de la Bibliothèque cantonale
 et universitaire, Lausanne



Bon Port: les ruines

Photo P.-L. Pelet, mai 1970



L'entonnoir de Bon Port, actuellement séparé du lac par une digue et asséché

Photo P.-L. Pelet, avril 1970

APPENDICE

I. *Inventaire de tous les bastiments de Bon Port et de tout ce qui depend d'iceux appartenantz à prouable* et prudent Ypolite Rigaud, bourgeois de Genève, et remis à honorable Ferroillon Margel à forme de son admodiation, pour les rendre en mesme estat au bout d'icelle. Le tout comme cy appres est déclaré et spécifié.*

PREMIÈREMENT LA GRAND MAISON

(p. 1) Sçavoir le ^{pièce chauffée} poile* en bon estat où il y a la couche dudit Sr. Rigaud, bien garnie d'une coultre*, coussin et oreillers de plume avecq leurs ^{faies} deux fourrés*, le tout pesant cinquante une livre. Une bonne pailliasse, ^{couverture en laine de valeur} une catalogne* verte bonne et entière, les rideaux avecq leurs ^{toiles} verges* et guarnitures tout à l'entour et la couverture dessus, le tout de moyenne valeur et ladite couche de noyer.

Item l'autre couche dernier la porte dudit poille, aussi de noyer, avecq la palliasse. Une coultre, ung coussin et deux oreillers avecq leur doubles fourres pesant quarante huit livres. Les verges de fert, rideaux verds avecq sa garniture et fourniture en bon estat. La catalogne, soit ^{couverture} rouge, desja rompue et de moyenne valeur.

Ausdites coultres, il y a une fourre de ^{toile} trige* qui tient la plume et l'autre de toile dessus; et les coussins de mesme et les quattres oreillers de mesmes, saufz qu'il y a deux fourres bigarées de bleu.

Item pour l'assortiment desdites deux couches, quatre linceulx de moyenne valeur.

Item ung grand coffre de sappin noeufz au pied du grand lit, où l'on tient le linge, y ayant deux espares* à charnière et huit escares* à l'entour.

Item ung petit coffre de noyer au pied de la couche ^{dernière} dernier* la porte, avecq ses deux espares à charnière et fermant à la clefz.

Item la grand table qui s'agrandit, avecq ung bancq de noyer et l'autre de sappin. ^{coffre allongé et étroit}

Item ung grand archebancq* avecq ung petit ferre en petite valeur.

Item le ^{dressoir} ratellier* au dessus dudit bancq pour tenir les harnes de fert où il y a deux musquets* à mesche et une halebarde sans autre guarniture.

Item ung autre ratellier de fert de l'autre costé.

L'horologe guarny de toutes ses pièces, cloche, poble*, cordes et autres choses avecq la caisse en bon estat.

Le bois du lavemain où il y a deux armoyre, l'ung dessus et l'autre dessoubz, tous deux fermantz.

(p. 2) Item la garde robbe de noyer, où il y a deux portes, l'une fermant à crochet et l'autre à la clefz avecq sa serrure, deux armoires au bas, l'un fermant à crochet en dedans et l'autre avecq sa serrure à la clefz; deux tirans* au milieu, l'un fermant avecq une serrure à ressort et l'autre sans serrure; dont il se manque en l'une desdites portes deux pièces à cause des espares.

Item deux escabelles de sappin, l'une de moyenne valleur. Item une de planoz* qui se plie, de petite valleur.

La porte dudit poille avecq ses deux espares et angons*, une serrure à ressort fermant à la clefz, ung grandpon* pour la tirer et ung verroux en dedans pour la fermer.

Dernier la placque, il y a ung tablet*, deux verges de fert avecq un rideau verd.

Vers les fenestres, il y a deux harmoires bien fermez, leurs portes avecq leurs serrures à ressort fermantes à la clefz.

Les fenestres où il y a six barreaux avecq les fenestres de verre bonnes, saufz qu'il s'y manque ung vitre et deux crochets.

Deux rideaux verds avecq une verge de fert.

Item une autre fenestre devers la roche¹, où il y a trois barreaux, et la fenestre de verre bonne, saufz qu'il s'y manque un vitre.

LA PETITE TOUR

Il y a dans icelle une table ronde avecq ses deux bancqs de noyer, un grand crochet de fert pendu à la traieson* dessus servant à pendre chair.

Item ung tablet au dedans soubtenus avecq quatre grand crochetz de fert et deux baston pour faire tabletz.

¹ *Devers roche*: côté couchant (ouest/nord-ouest); *devers lac*: côté lac (levant) (est/sud-est); *devers bise*: côté nord/nord-est; *devers vent*: côté sud/sud-ouest.

L'orientation est donnée selon le sens des vents, qui suivent le pied du Jura.

Item trois fenestres de verre bonnes et entières et bien ferrées, à chascune deux barreaux de fert.

La porte avecq ses battues* de noyer, espares à l'alemande à charnière, avecq sa serrure fermant à la clefz et ung grandpon de fert pour la tirer.

LA CHAMBRE LONGUE-VOUSTÉE

La porte est de noyer, avecq ses bastues deux espares à charnière à l'alemande, avecq sa serrure à ressort fermant à la clefz et un grandpon pour la tirer.

Dans ladite chambre, il y a une séparation avecq sa porte, esparres et angons fermant avecq sa serrure à la clefz où il y a ung coffre de sappin avecq deux espares à charnière.

Des tabletz où il y a des boîtes de papiers et une bouteille où il y a ung petit d'eau de vie.

Deux fenestres où il y a six barreaux avecq les fenestres de verre, dont il s'en manque à celle de bize ung feullet* qui est la moitié de la partie dessus.

Item une porte pour monter par dessus ladite voste*, allant au grenier, ayant ses deux espares et angons et un verroux en dedans avecq une vervelle* pour fermer; ledit poille, tour et chambre bien planchis* et en bon estat.

Item une bouteille où il y a ung sercle de fert et une petite où l'on tient l'encre à escripre.

LA CUISINE

La porte pour entrer en ladite cuisine avecq ses deux espares et angons et une serrure à ressort fermant à la clefz, une boucle pour ouvrir et ung verroux en dedans pour fermer.

Item ung grand harmoire pour tenir l'aistain avecq ses deux espares à charnière à chasque porte et la serrure à verroux, fermant à la clefz, qui est en bon estat.

Le rattellier de bois pour tenir les utilz de bois, soit potz à cuyre.

La table de noyer qui s'ouvre, bien ferrée, s'y manquant les deux jambes pour l'eslargir et deux autres pièces.

Item ung bancq de sappin.

(p. 3) Deux grands landiers* auprès du feu et ung petit chien* pour soubstenir le bois.

Deux grands commacles*, l'ung à boucles et l'autre à eschellon soubtenuz avecq deux pièces de fert.

Il y a en ladite cheminée quatre fert, l'une plate et trois carrées.

Le founier* y ayant quatre placques de fert et une au sendrier avecq la placque ayant son fond pour eschauffer le poille.

Un petit four avecq sa porte et anguons de fert, le tout en bon estat.

Deux grandpons de fert planté à la muraille pour entreposer les utencilles d'auprès du feu.

La fenestre dedite cuisine bonne s'y manquant neufz vitre. Le grand trillier* de fert en bon estat.

LA DISPENSE

La porte d'icelle avecq ses espares et anguons, avecq des verroux dedans et dehors pour la fermer.

Le rattelier des tranchoirs* en bon estat.

Dans ladite chambre, il y a neufz tablets, quatre petitz potz de gré pour mettre des confitures. Item une autre autre (sic) porte de la séparation avecq quattres espares à charnière.

La fenestre bonne et entière avecq ses trois barreaux.

L'AUTRE CHAMBRE PRÈS LA CUISINE

Il y a une table avecq ung bancq de sappin. Item ung harmoire servant pour faire couche.

Item trois autres harmoires dernier la porte, les six portes bien ferrées et à chasque porte une boucle pour ouvrir et tirer lesdites portes.

Item ung autre armoire dessoubs les degréz, sans ferrure.

Deux fenestres, l'une du costé de vent et l'autre du costé du lac, se mancquant à chasque fenestre cinq vitre y ayant trois bareaux de fert.

La porte, avecq ses espares et anguons, avecq sa serrure à ressort sans clefz et ung verroux en dedans, avecq une veruelle pour la fermer, comme aussi ung grandpon. Ladite chambre bien planchie et en bon estat.

DEGRÉZ

Une porte au pied pour monter là-haut, avecq ses espares et anguons et la serrure fermant à verroux à la clefz.

Item une autre porte au millieu desdits degréz, avecq ses espares et anguons ne fermant poinct.

Lesdits degréz en bon estat et bien accomodéz.

LA SAL[L]E JOIGNANT LE GRENIER

Dans icelle, il y a une forme de lit de sappin, avecq son fond et couvert dessus, bonne et entière, ung coffre de noyer au pied avecq ses deux espares à charnière, le fond de sappin, s'y manquant deux pièces au couvercle, et poinct de serrure.

Item une grande harche* de sappin à trois enchattres*, bien accomodée, avecq deux espares à charnière et une serrure sans clefz.

Une petite table de sappin et une fenestre droict de ladite table, regardant vers la roche où il y a ung chassi de verre s'y manquant cinq feuilliet.

Les fenestres du costé de vent bonnes, s'y manquant douze vitres de verre avecq le trillier en bon estat.

Item les portes soit fenestres de bois pour fermer. A chasque porte, deux espares et anguons et une vervelle à la muraille avecq un verroux.

LE GRENIER SUS LE POILLE

Ledit grenier en bon estat et bien planchis. Ung rattellier pour entreposer quelque chose. Ung quarteron* de bois bien ferré et sceillé mesure de Morges avecq sa raclette*.

Il y a dans ledit grenier quatre grandz crochetz de fert pour soutenir des perches.

La porte bien ferrée à deux espares et anguons, une serrure à ressort fermant à la clefz et ung grandpon pour la tirer.

(p. 4) Item une porte pour dessendre sus la voste, avecq ses deux espares et anguons. Item une autre porte pour aller sus les galleries dudit grenier, avecq deux grandes espares et anguons et ung verroux pour la fermer.

Une fenestre de verre bonne et entière.

Les galleries en bon estat. La porte pour entrer en la tour avecq ses espares, et n'y a qu'un anguon. La serrure sans clefz à verroux, est le tout bien couvert, planche et bastiment en bon estat.

Item les degréz pour monter au dessus de ladite maison en bon estat. La porte au pied sans aucune ferrure. Une autre porte servant de trappe, avecq deux espares et anguons et une autre porte dernier ladite trappe où il y a deux espares de fert. Il y a aussi quatre chassi de bois tout simple.

Item une fenestre regardant sus le toit de la maison du costé du lac, avecq quatre espares et anguons, avecq ung verroux pour fermer.

Item une autre porte à gennes* au millieu où il y a deux espares et anguons pour entrer sus le poille.

Item une fenestre du costé de la roche, avecq ses deux portes, quatre espares et anguons, avecq ung verroux pour les fermer. Y ayant en la traieson dessous, du costé de vent dedicte fenestre, trois lahons* ostés.

La couverture et bastimentz en bon estat trois pommeaux d'estain, deux sus ladite maison et ung sus la tour ronde.

LA GRAND TOUR RONDE AU-DESSUS

Dans icelle, il n'y a qu'un petit bancq et un brochet* à eau sans anse. Trois fenestres bonnes et entières et à chascune deux barreaux.

Les commoditéz* en bon estat, avecq la porte à deux espares et anguons.

La porte dedite tour avecq ses espares et anguons bien fermant à serrure à verroux, avecq sa clefz. Ladite tour bien couverte avecq un pommeau de fert blancq au dessus, de petite valleur.

LE BAS D'ICELLE

Il y a trois fenestres de verre bonnes s'y manquant six vitre avec deux barreaux de fert à chescune.

Il y a dans icelle tour neuf vielles seilles à curer les crueux* de quoy il y en a deux où il y a à chescune une anse de fert. Item des chevallets, trois neufs. Item des belouettes*, une ferrée, une sans ferrure, et trois autres sans roues.

La porte avecq ses deux espares et anguons, deux verroux, l'un dedans et l'autre dehors, et ladite tour pavée de palletz* et mal accommodée.

LES GALLERIES DU COSTÉ DU LAC

Du costé du vent, il y a deux petites fenestres où il y a à chascune deux barreaux de fert. Sur icelles galleries, il y a onze brochets de cuyer* boulli avecq leurs ansses à porter eau en bon estat.

Du costé de bize, il y a une fenestre avecq ses deux espares et anguons et un verroux et trois barreaux de fert à ladite fenestre.

La chambre sus le fourt bien accommodée où il y a une table de sappin avecq ung bancq. Il y a une fenestre à deux barreaux de fert. La porte avec ses deux espares et anguons et un grandpon de fert.

L'autre chambre, il y a un crochet de fert à pendre chair. La porte, avecq ses deux espares et anguons, avecq un grandpont de fert.

Item une fenestre vers les commoditéz à trois barreaux de fert. La porte avecq ses deux espares et anguons et ung verroux pour fermer.

Les commoditéz en bon estat. Les galleries bien planchies et le reste aussi tout bien couvert.

La porte, au dessus des degrés pour aller sus les galleries, à quatre espares et deux verroux.

Item ung petit poidz pour peser, pendu avecq une verge* de fert au dessus desdits degrés. Et lesdits degrés en bon estat.

(p. 5) Les trois portes au piedz desdits degrés, à chescune deux espares et anguons, à chascune sa serrure à ressort et ung grandpon de fert.

L'autre porte en dehors, avecq sa serrure à pesclet* fermant à la clef, avecq ses deux espares et anguons et ung verroux en dedans pour fermer dedans la place.

LA CHAMBRE PRÈS LA CAVE

Ladite chambre en bon estat. Il y a une petite place où il y a rouuets* inventorizés avec les moulins. Il y a une grande porte à quatre espares et anguons et une grosse serrure à verroux sans clefs.

Il y a dans ladite chambre deux eschesse* servantz à faire lissive, l'un à trois jambes, l'autre relié à deux sercles de fert, tous deux de petite valleur. Une fenestre de verre bonne et entierre, avecq cinq barreaux de fert. Ladite chambre en bon estat et bien pavée.

LA CAVE

La porte double de ladite cave, avecq ses deux espares et anguons avecq une bonne serrure forte à verroux y ayant deux clefs.

Dans ladite cave, il y a ung harmoire vousté où il y a des tabletz pour tenir fromage. La porte avecq ses deux espares et anguons et une serrure fermant à la clefz qui est à verroux.

Les autres harmoires, avecq leurs tabletz, portes bien ferrées, avecq leurs espares à charnière et deux crochetz pour fermer.

Les pontets* soit marcs* des deux costés en bon estat.

Deux tabletz, l'un à fromage et l'autre pour pain, soubstenuz l'un avecq des crochets de fert et l'autre de bois.

Il y a dans ladite cave deux fenestres de verre bonnes et entières et à l'une sept barreaux et à l'autre du costé du lac, trois.

Ladite cave bien pavée de paletz, le tout en bon estat.

LA PETITE CHAMBRE SOIT CABINET AU BAS DE LA MAISON

La porte bonne et entierre avecq ses deux espares et anguons et une bonne serrure noeufve à ressort et à verroux fermant à la clefz.

Il y a dans ladite chambre ung tour avecq sa signolle*, avecq le crochet de fert pour nettoyer les creux, et une corde.

Item deux crochetz de fert et quatre aussi de seille de fert. Ung grand commangle*. Ung batterand* de fert. Ung ringuard*. Ung grand eschaupre* de fert. Une cassette* de moulin de fert crud*. Vingt-six boîtes de bourneaux*. Ung crotz de fert pour nettoyer l'empalement*. Quatre tabletz et trois chassi de bois à papier et une de verre où il y a quinze feulliets.

Deux grandes fenestres bonnes et entières de verre et à chascune trois barreaux de fert et ung chassi de bois à baston au devant des verrières*, le tout en bon estat.

Une teste de biguot* emmanché.

Une grosse et grande bramme*, l'autre moyenne et un gros terare*.

LES FOURS

Premièrement la porte entrant dans lesdits fours avecq ses deux espares et anguons. La serrure à ressort fermant à la clefz avecq un grandpond de fert.

Dans lesdits fours, il y a une grande panîere avecq un tablet, une empastière* à deux enchastre à couvercle, les espares rompues; une petite empastière à cornes* ferrée ès deux boutz, desjà vielle et en petit estat. Les deux fours en bon estat. Les portes de fert et à chacun des fours il y a une plasque de fert au devant desdits fours, et deçà et delà desdits fours, il y a quatre crochets de fert plantés à la muraille pour soustenir.

Ung grand baston de fert pour soustenir le rabloir* soit palle*.

Ledit baston est attaché à la muraille avec une chaîne de fert. Une petite fenestre du costé de bize où il y a deux barreaux de fert. Ledit four bien accommodé et pavé de palletz.

(p. 6) LE PETIT ESTABLE AUPRÈS DESDITS FOURS,
POUR RETIRER POULLES ET AUTRES BESTES

Il y a audit estable la porte avecq ses espares et anguons et une serrure à verroux sans clefz. Ledit estable clod tout à l'entour de muraille et parroir et bien couvert.

Item auprès dudit estable, il y a les commodités en bon estat.

Item au devant de la grand maison, il y a l'auge, soit la conche* de la fontaine, et le trou, avecq son enche* de fert, avecq ses trois branches. Ledit auge de moyenne valleur, où il y a en chasque carre* un grandpon de fert et deux petites barres de fert pour soustenir les seilles. La serve* pour tenir poisson dans ledit auge où il y a deux grandes espares à charnière et une autre petite qui se met dans ung crochet pour mettre la serrure.

Ladite fontayne est en petite valleur parce que l'eau n'y vient pas. Il y a trente-six tuyaux de perse* tout neufz pour l'assortiment dedite fontaine. Le grand bancq pour s'asseoir devant la maison en bon estat, comme aussi les murailles touchant ledit bancq et à l'entour couvert d'ung petit toid de prin encelloz*, à cause de la pluye.

LE JARDIN DANS L'ENCLOS DE LA MAISON

Ledit jardain dans ladite maison en bon estat et bien clos à forme de l'admodiation.

L'autre jardin au-dessus et dehors de ladite maison, fermé tout à l'entour, tant de muraille que de roche, le tout en bon estat.

La porte dudit jardin fermant à la clefz, avecq sa serrure à verroux, ses espares et anguons.

Les degréz de muraille pour monter ausdits jardins en bon estat.

Dans ledit jardin, il y a le toulat* ou bancq de mouches à miel, en nombre de six, où il y a des mouches.

Item il y a huict seilles ou bennes* de paille vuides toutes noeufves.

Plus seize autres bermes de bois de lahons, de quoy il y en a deux qui n'ont point de fonds, et de petite valleur.

Ledit toulat avecq ses tabletz et portes ferrées bien couvert et en moyenne valleur.

MAISONNEMENTZ ET FORGES D'ASSIER

Premièrement le charbonnier de la forge d'assier devers la bize, dehors des murailles de Bon Port, bien clos tout à l'entour et bien couvert, avecq le pont tout neufz d'esplatons* comme aussi le pont pour entrer dans ledit charbonnier devers bize, avecq deux clés* toutes neufves pour fermer ledit charbonnier, qui se soustiennent avecq une frespe* de fert au-dessus. Comme aussi une petite porte pour entrer dans ledit charbonnier, toute neufve avecq deux espares et anguons, ladite porte estant au carre dudit charbonnier en devers Bon Port.

Les jardins depuis ledit charbonnier jusqu'à la grand porte, bien clos et en bon estat, avecq une porte, ses deux espares et anguons et ung pesclet pour la clore.

La grand porte devers la bize sus ses anguons de fert et espares de bois avecq leur serrures et verroux de petite valleur sans clefz, dont ladite porte et le sommet dessus ne sont point en bon estat. La tour auprès bien couverte*. Il y a une porte avecq ses deux espares et anguons et une serrure de petite valleur, et dans ladite tour, il y a une petite cheminée de pierre devers le lac. Plus deux fenestres qui sont cancellées. En l'une devers le vent, il y a ung barreau, et en l'autre, point. Les commoditez là auprès.

(p. 7)

MAISON

Les degréz par où l'on monte et entre dans la maison bons et entiers, y ayant une corde où l'on se tient en montant et dévalant lesdits degréz;

une petite fenestre au-dessus desdits degréz, avecq deux espares et anguons et ung petit verroux pour la fermer.

La porte pour entrer en la cuisine avecq deux espares et anguons, une serrure fermant à la clefz à pesclet, et ung verroux pour la fermer en dedans.

En la cuisine, il y a une cheminée; le sommet de bois soustenus avecq ung grandpon de fert.

Plus une fenestre où il y a trois barreaux de fert et un chassi de sappin où manque la moitié des vitres. Plus une autre fenestre devers la bise avecq trois barreaux de fert. Plus une placque sans fond. Plus une porte pour entrer en devers la roche, avecq ses deux espares et anguons et un verroux pou[r] la fermer.

Item au poille, il y a la porte avecq ses deux espares et anguons, et un pesclet pour la fermer, et ung grandpon pour la tirer et fermer.

Dans ledit poille, il y a une fenestre avecq trois barreaux de fert, ung chassi soit fenestre de sappin, avecq sa verrière; manque quatre vitre et demy.

Plus dans ledit poille ung horologe soict réveille mattin, avecq ses cordes et pomez de fert.

Plus audit lieu, il y a ung musquet sans fournement.

Plus audit lieu, une porte en devers vent, avecq ses deux espares et anguons, ung pécelet et une serrure fermant à la clefz pour entrer en la chambre, où il y a une fenestre en laquelle il y a trois barreaux de fert, ung chassi de sappin bon, s'y manquant deux vitre.

Plus en devers vent de ladite chambre, une porte pour sortir dehors sans espares ny anguons, fermée en dedans avecq du bois.

Plus une fenestre devers le vent, avecq trois barreaux de fert et le chassi de sappin; manque ung vitre. Plus une autre petite chambre servant de grenier où il y a une fenestre avecq trois barreaux de fert et ung chassi bon et entier de verre.

Plus la cave au pied des degréz. La porte avecq ses espares et anguons et une bonne et forte serrure fermant à la clefz. Plus une autre chambre devers le vent, avecq sa porte, espares et anguons. Il y a une fenestre de verre bonne et entière, et ung barreau de fert. Plus ses espares et anguons et ung verroux pour la fermer. En ladite cuisine, il y a une porte pour sortir devers le vent, ses deux espares et anguons, fermée avecq du bois en dedans.

FORGE D'ASSIER

Pour entrer en ladite forge au-dessus des degréz, il y a une porte posée sus ses espares et anguons. Les degréz bons et entiers. Ladite forge bien close tout à l'entour, et bien couverte, dans laquelle il y a trois pair de tenailles tant petites que grandes. Une pasle* de fert avecq son manche de bois. Le rablet* ou fourgon. La vergela*. La masse. Un marteau à main.

Deux flammes*, le tout pesant lb 63.

La galloche* de fert battu.

Dont en ladite forge, il y a deux feu, l'un de l'assier et l'autre des mareschaux.

Le feu de l'assier avecq ses trois placques et le fon bon et entier. Une grande placque qui tient la largeur du feu, de fert crud. Et il y a quatre placques de fert battu, tant petites que grandes.

(p. 8) La cheminée soubstenue de deux barres de fert battu carrées avecq deux placques de peu de valleur.

Les souffletz tout neufz faictz dempuis six moys en sça, bien en train allant et soufflant avecq deux tuyères de cuyvre, l'une noeufve, et l'autre preste à refondre.

Sur la teste des souffletz, il y a deux boutz de barre pour soustenir l'arc de la cheminée. Sur les bamps* des souffletz, il y a quatre molles de coquille* fert crud, de quoy il y en a deux qui ne se ressemblent pas et qui sont en la maison.

Le demy tour qui faict aller les souffletz avec ses deux torrillion* et quatre frepe. L'arbre de la roue pour faire aller lesdits souffletz avecq la signolle*, et le torrillion avecq quatre frespe, et la roue de peu de valleur. La pale pour tirer l'eau* sur ladite roue avecq ses chenebres* de fert.

Le petit feu: soustenue la cheminée d'une petite guise* et deux bout de barre pour soustenir l'arc sus le soufflet double dont ledit soufflet est desjà vieux.

Le demy tour qui faict aller ledit soufflet double avecq ses deux torrillion et quatre frespe. L'arbre avecq sa signole et ung torrillion et quattres frespes et la roue de peu de valleur.

Un tronc auprès du petit feu, de peu de valleur; sus ledit tronc, il y a une enclume de mareschaux bonne et entière.

La plantement* bon et entier, au bout des quattres colonne; à chescune une frespe de fert.

Le manche avecq son marteau prest à rassirer*, auprès dudit marteau.

Il y a au manche deux frespes et une cheville de fert en la queue dudit manche.

La bascongne* avecq une grande frespe qui tombe sur le ressort.

Ledit ressort de fert crud. Les plotz avecq leurs obreguetz* et quatre grandpon.

L'arbre avecq sa roue à olevest* et ses deux torillion et cincq frespe. L'arbre de moyenne valleur. La pale avecq ses chenebre pour tirer l'eau.

Le tron où est l'enclume de fert crud et audit tron, il y a deux freppe de fert battu et le tron de moyenne valleur.

Une placque de fert crud auprès du feu d'assier pesant l'environ de deux cent livres.

Item la cassière* de fert crud. L'enclume où l'on taille les carré aussi de fert crud. Item l'autre enclume de fert crud oultre l'enclume de dessoubz le marteau pesant.

Item un petit auge de peu de valleur à tremper les carré.

Le lanssoir* avecq quoy l'on dessent les guises avecq trois grandpon de fert et une vervelle* pour le soustenir, et presque rompue.

La chenaux qui arose le torrillions bonne et entière.

Les chenaux que* font aller les roues en bon estat, comme aussi les harches* et empallementz parties vieilles.

Une petite porte pour aller depuis la forge d'assier au grand creux, avecq ses deux espares et anguons et ung petit verroux.

Et le pont sus ledit creux estant de petite valleur, mais ledit creux est bien nest et bien curé.

(p. 9)

LE MARTINET ET MAISONS

Premièrement entrant dans la maison, il y a une bonne porte fermant avecq ses deux espares et anguons, avecq une serrure fermant à la clefz et ung verroux pour la fermer en dedans de la cuisine.

Audit lieu il y a une cheminée soustenue avecq ung crochet de fert et un traversier* pour mettre le commacle, aussi de fert.

Après de la cheminée, il y a une fenestre avecq ung barreau de fert et ung chassi de sappin, le verre estant desjà ung peu rompu.

Ladite cuisine bien planchée dessus et dessoubz, et de bonnes parois deçà et delà, et ung bout dedite paroir, de quoy l'on se sert de ratellier; et dernier la paroir, il y a une vielle grande fuste* à graine.

Plus une porte depuis la cuisine pour entrer au poille bien fermant avecq ses deux espares et anguons, avecq une serrure fermant à la clefz et un pécelet qui se tire pour fermer la porte, avecq une cordette et ung grandpon pour la tirer.

Audit poille, il y a un challit* de sappin avecq son fond dessoubz.

Plus une fenestre où il y a trois barreaux de fert et point de chassi, bien planchie dessus et dessoubz.

Item depuis la cuisine pour aller en une autre chambre du costé du vent, une bonne porte avecq ses deux espares et anguons, avecq un petit pécelet et une cordette pour ouvrir et fermer.

En ladite chambre il y a deux challit de sappin de moyenne valeur avecq leurs fondz dessoubz.

Item en ladite chambre du costé du lac, il y a une autre chambre où il y a une porte avecq ses espares et anguons. La porte pour sortir en la rue depuis ladite chambre bien fermante, avecq ses deux espares et anguons, avecq un verroux en dedans et une vervelle pour la fermer.

Item une petite fenestre avecq un chassi de verre et ung barreau de fert.

Item une autre chambre sus le charbonnier neufz dudict mertinet. La porte fermant à la clefz, avecq ses deux espares et anguons, le tout bien planchy dessoubz et la paroir du costé du vent.

Item depuis la cuisine pour dessendre à la forge, il y a une porte bien fermante, avecq ses deux espares et anguons et un petit pécelet avecq une cordette pour l'ouvrir, et un petit verroux et une vervalle(sic) pour fermer.

Plus une autre porte pour sortir en devers le lac, avecq ses deux espares et anguons et un verroux en dedans pour la fermer.

LE MERTINET¹

Les degréz pour y dessendre avecq un petit pon entier; et audit martinet, il y a deux feu. Celuy devers la bize est soustenu avecq une guise.

Les deux souffletz bons et entiers et en bon train, avecq la tovière* noeuve de cuyvre, et en ladite cheminée il y a ung auge bon et entier.

Ung tron auprès dudit feu avecq son enclume de fert battu.

Ung autre tron auprès, avecq une frespe de fert.

¹ Sic.

(p. 10) Le demy tour qui faict aller les souffletz ferré de deux torrillion et deux frespes de fert, le tout en bon train, avecq une cheville de fert pour faire aller le demy tour.

Item l'autre feu: la cheminée est soustenue de deux barres de fert.

Item les deux souffletz bons et entiers et en bon estat, avecq la touvière noeuve de cuyvre et le bouchage* de fert dernier.

Et audit feu, il y a une grande placque qui tient presque tout le long et large du feu, de fert crud.

Plus ung auge (?) bon et entier.

Item ung tron auprès dudit feu avecq une enclume de fert battu en bon estat.

Item un autre tron avecq une freppe de fert où il y a une cornue*.

Le demy tour qui faict aller les souffletz avecq ses deux torrillion et quatre frespes pour les tenir.

La roue qui faict aller les souffletz en bon estat, avecq sa signolle et torrillion, avecq deux freppe en chacun bout de l'arbre qui porte la roue.

Item le martinet enmanché avecq son husse* fendue d'un costé et preste à rassirer, comme aussi l'enclume dessoubz le marteau et au bout du manche dudit marteau, il y a une frepe de fert et une cheville et le tron de l'enclume avecq ung sercle de fert.

En la queue du manche, il y a la bascongne bonne et entière, deux freppe et le ressort dessoubz de bon fert battu.

Le plantement bon et entier avecq ses deux plotz prest à refaire; auditz plotz chascun son obreguet et deux grandpon; les obreguetz tous perssés, prest à en mettre d'autres.

La roue qui faict aller le marteau avecq son arbre en bon estat, avecq ses deux torrillion et six freppe pour tenir lesdits torrillion.

Plus huit bras de fert audit arbre bons et entiers.

Les harches en bon estat pour faire aller les roues avecq la pale du marteau et ses deux chenebre de fert battu; en celle des souffletz il n'y a point de fert.

L'empalement au devant dudit martinet en bon estat.

Les creux bien nettoyés et en bon estat.

Le vieux charbonnier ayant besoin de replanchir dessoubz.

Plus ung autre charbonnier noeuftz auprès et en devers bize, bien clos de neuftz; à chascun une porte noeuve sans ferrure.

Ung harchebanc auprès, garni de deux esparre de fert.

Ung grand auge bon et entier pour mouuiller la verge en la tirant.

Sus ladite maison, il y a une place pour retirer bois et affaires et en ladite place, il y a du costé de bize une fenestre avecq ung barreau de fert et le chassi de verre bon et entier et le toid, couverture et bastiment, le tout en bon estat.

Item le jardain devers le lac du martinet en bon estat, clos de muraille.

Item celuy d'entre la grand maison et le martinet, clos dessus et dessoubz, avecq une porte avecq ses deux espare et anguons et ung verroux pour la fermer.

Item la pièce de terre sus les murailles du dit Bon Port en bon estat.

(p. 11) LES HUTILZ DUDICT MARTINET

Premièrement treize pair de tenailles. Quatre marteaux. La touche* sans manche. Deux clures* de clous de cherret*.

Deux mandrey* de destraux*. Trois sezelz* à couper le fe[r]t.

Trois soulfres*. Le plieur de fertz d'assyer. Dix poussontz*, tant pour percer fers que bendes. Cinq flammes. Les blosses*. La palette* de terre. Le tout pesant cent vingt-neufz livres et demy parce lb 129 ½

Plus deux marteaux emmanché et deux pousson.

Le petit mandray et le terroir*, pesant le tout vingt-cinq livres parce lb 25

Ung marteau à main non pesé.

Les deux poches à fondre les touvières de cuyvre.

Le 8^e Juin 1623, le S^r. Ferroilloy Margel s'est tenu pour content dudit S^r. Rigaud de deux milliers de fert en barre qu'il luy avoit promis pour son fond* parce lb 2000

DES MOULINS

Premièrement les portes par où l'on entre ausdits moulins, avecq quatre espares et quatre anguons et une serrure fermant à la clefz.

Item le moulin à mouldre le bon blé, avecq ses deux meules bonnes et entières à forme des eschantillons cy en marge (voir fig. 3) tout au long marquéz.

L'arbre bon et entier, avecq ses deux torrillion et cinq freppe. La roue de peu de valleur dont les chappuis* en doibvent rendre une noeuve en bon estat.

Le rouet avecq ses mermalles* tout neufz, deux grandz sercles de fert et deux lin* de moyenne valleur. Les bras aussi neufz et quatre grandpon pour les tenir.

La tine* avecq deux grandz sercles de fert. L'entremuictz* bon et entier, sceillé et marqué avecq ce qui est nécessaire.

La lanterne* avecq quatre frespes et le pautfert* et la nille* le tout en bon estat virant et travaillant.

L'arche où tombe la farine, toute noeuve.

La boîte par où dessen la farine, de bois.

Le tout droict dudit moulin pour le lever avecq une cattelle* et une cheville de fert.

CELUY DE L'AVOINE

Sçavoir les deux meules de Sallin à forme des eschantillions en la page suyvante marqués en marge (voir fig. 3) avecq trois sercles de fert.

L'arbre bon et entier, avecq sa roue toute noeufve et ses deux torrilions avecq cinq frespes pour les tenir.

Le rouet en marneelle* tout de neufz, ayant audit rouet ung sercle de fert à charnière et quatre lin de fert pour le tenir et quatre grandpon au bout des quattres bras et en chascun desdits bras une petite frespe.

(p. 12) La lanterne avecq son paulfert et quatre frespes pour tenir les futz*. La nille, le tout en bon estat avecq une frespe de fert en la boîte dudit moulin bien allant et moulant.

L'arche où tombe la farine toute noeufve.

Trois palettes à recevoir la farine.

Les degréz pour dessendre vers lesdites harches bon et entier.

Le tour pour lever les meules avecq sa corde noeuve. La cattelle avecq la cheville de fert, le tout en bon estat.

L'arche où l'on met les esmines* à trois enchatres bien ferrée avecq ses deux espares à charnière, sa serrure fermant à la clefz. Les pertuitz par où l'on met les émines couvert avecq ung petit couvercle de fert à botton dessus.

Le popero* tout noeufz et en bon estat.

Item audit moulin, il y a ung petit soullier* où l'on entrepose les tines et entremuitz bien planché, dont il y a une colonne avecq une grande cheville de fert et deux chaînes de fert là où sont estachées les émines de cuyvre noeuve sceillées et entières.

Sus ledit sollier, il y a une vielle harche avecq ses deux espares et une serrure sans clefz et sans morrillion*.

Item il y a, après avoir enmarmellé* les deux moulins qui reste dix-huict marmelles et trois douzaines et demy de futz.

Item deux entremuictz vieux carre. Item la porte pour aller mettre l'eau avecq deux espares et anguons et ung verroux pour la fermer en dedans, avecq une veruelle. Deux chenebre de fert es pales que l'on mett l'eau sus lesdits moulins.

Les chenaux venantz des harches en bon estat avecq les tomberes* pour oster l'eau de dessus les roues avecq des petites espares et à chascun une petite pièce de fert pour les lever et decendre, le tout bien planchy dessus et dessoubz.

Le pertuiz par où l'on tire la terre du creux de l'affinerie bien fermé de neufz; une petite cheminée auprès là où l'on faict le feu bonne et entière.

Et lesdits creux bien nettoyéz, tant du moulin que tous autres.

La chambre dessus le moulin où se tenoyent les forgerons: la porte par où l'on entre avecq ses espares et anguons. En ladite chambre, il y a une séparation avecq une porte et ses deux espares et anguons.

Une cheminée bonne et entière de pierre, une porte allant en un petit jardin sur le creux, avecq ses deux espares et anguons et ung verroux pour la fermer.

Au-dessus de ladite chambre, il y a une porte avecq ses deux espares et anguons pour la fermer où l'on jette du bois pour moulins et le tout bien couvert.

LES UTILZ DES MOULINS

Il y a pour lesdits moulins cinq marteaux à enchappler*.

Le pressoir* de fert pour lever les meules.

Une scie soit raiissette noeufve pour raiisser les mermelles. Deux cribles noeufz.

(p. 13) Ung quarteron de bois pour mesurer la graine bien ferré et sceillé, mesure de Morges.

Item une grande seille avecq deux sercles de fert bonne et entière.

Plus de tenailles de mareschaux à ferrer.

Plus une golette* du moulin de l'avoine, de fert, par où la farine sort du moulin tombant en l'arche.

Plus cinq meules, deux bonnes toutes noeuves pour mouldre le bon bled, qui n'ont point encor esté mises en besougne et toutes entières. Les autres desjà usées et de petite valleur.

Item il y a ung petit jardin au-dessus du grand creux.

Item ung autre jardin dessus le grand charbonnier, de quoy le musnier s'en servira et jouuira pour son usage.

LA GRANGE DEVERS LE VENT, DUDIT BON PORT

Ladite grange toute close de muraille à l'entour.

En la muraille du costé de bize, il y a trois crochets avecq trois bocles pour estacher les chevaux.

La porte pour entrer dedans la grange devers bize, avecq ses grandes portes et leurs espares de bois, sinon il y a à chascune des portes un petit torrillion avecq la cassette dessoubz, sur quoy ouvrent et ferment lesdites portes. Le tout en bon estat. En ladite grande porte, il y en a une petite, avecq ses espares à charnière, avecq une grande serrure fermant à double ressort avecq ung verroux à clefz.

En ladite grange, il y a le soullier dessus l'estable devers le lac, bon et entier.

Plus huit borrencles*, avecq leurs espares à charnière et les tournetz* de fert pour les tenir ferméz.

Item deux petites portes pour entrer dès la grange à l'estable, avecq leurs quattres espares et anguons, et à chacune ung verroux pour les fermer.

Item audict estable il y a une porte du costé de bize pour sortir dehors, avecq ses deux espares et anguons et un pécelet pour la fermer; un verroux aussi en dedans pour la fermer avecq une veruelle.

Dernier ladite porte, il y a le lict du cherretier, et auprès dudit lit, il y a deux tabletz avecq le rattellier de bois pour mettre les harnetz des chevaux.

Plus deux fenestres de bois en devers le lac, y ayant à chascune deux barreaux de fert.

Plus une grande harche double pour tenir l'avoyne aux chevaux et autres avecq quatre espares brisées et sans serrure.

Plus il y a une placque de fert pendue avecq ung grandpon de fert pour mettre la chandelle à seurté.

Plus le ratellier tout noeufz, contenant tout le long de l'estable, avecq la reche*, aussi tout le long.

(p. 14) La moitié planchie d'esplaton et deux reche pour donner l'avoyne aux chevaux de fous*.

Plus au coind de l'estable, il y a une poullallière pour retirer les poulles.

Item la grand porte de ladite grange du costé du vent sur ses deux espares de bois avecq deux torrillion et cassette*. Item une petite porte avecq ses deux espares à charnière et un verroux avecq une vervelle pour la fermer en dedans. Lesdites portes sont doublées et couvertes de prin encelle.

Les esbauchées* en bon estat, tout bien accomodé de lahons tout au long.

La partie dessus le long du chemain, là où l'on met le foin, tout pavé de palletz.

Il y a aussi une chambre devers la bize, toute noeuve et bien close tout à l'entour, et la traieson dessus en bon estat.

En ladite chambre, il y a une porte avecq ses deux espares et anguons, pavée de paletz dessoubz.

Dans ladite grange, il y a l'environ de demy chair* de paille vielle de Mocquin. Ladite grange bien couverte.

Auprès ladite grange, il y a du costé du vent ung petit jardin clos de cunos* en devers le chemain.

Il y a une clie* au bout dudit jardin pour entrer et sortir, avecq une chenebre de fert pour tirer ladite clie.

Plus au devant de ladite grange, du costé de bize, il y a une place servant de courtine*, où il y a ung bon mas de fumier qu'est environ vingt-cinq chars.

LA PETITE GRANGE SUS LA RAISSE

Ladite grange bien close de muraille de trois costé, en bon estat.

Il y a deux portes pour entrer en ladite grange, avecq leurs quatre espares et quatre anguons, et deux crochets pour tenir fermée la moitié desdites portes, l'un dessus, l'aure (sic) dessoubz. La serrure avecq son verroux fermant à la clefz.

Dans ladite grange, il y a une chambrette close et bien couverte pour retirer les poules, où il y a une porte avecq ses deux espares et anguons pour la fermer.

En ladite chambrette, il y a deux petites fenestres avecq un barreau de fert à chescune, et l'une ung petit chassi de verre où il manque un vitre.

Aux deux fenestres, il y a deux petites portes de bois en dehors, avecq quatre frestellet* pour les tenir estachées; l'un est rompu.

Plus une autre fenestre en ladite grange auprès de ladite chambrette, où il y a un barreau de fert.

Item la grange bien planchie, saufz où l'on mest le foin au rattellier de l'estable dessoubz.

La porte pour entrer audit estable en devers vent, avecq ses deux espares et anguons et une serrure à ressort fermant à la clefz.

Audit estable, il y a une fenestre ayant trois barreaux de fert.

(p. 15) Audit estable, il y a auprès de ladite porte une harche à deux enchastre où l'on tient l'advoyne aux chevaux, avec quatre espares brisées et deux serrures sans clefz.

Plus dernier la porte, il y a un challit pour faire la couche au charretier.

Plus un ratellier en bon estat et la riche* tenant tout le long de l'estable, avecq une petite riche pour bailler l'avoyne aux chevaux.

Item du costé de la raisse, le long de la muraille, un ratellier pour tenir les harnets des chevaux.

Il y a aussy une forme de lanterne de fert pour mettre la chandelle, soustenue avecq ung grandpon de fert.

Plus il y a dans ladite grange ou estable trois eschelle pour se servir pour les bastiments.

Ladite grange et estable sont en bon estat, tant des murailles que des bastiments, et bien couverte d'encelle.

Et aux murailles du costé dessus, il y a des trons de bois pour entreposer les eschelles à couvert.

LA TOUR CARRÉE OU SE TIENT LE RAISSEUR

En ladite tour, il y a une porte de peu de valleur, avecq une espare à charnière et ung péclet de bois.

Dans ladite tour, il y a la cheminée de pierre en bon estat.

Item une petite fenestre du costé du vent, de bois, où il y a un barreau de fert, soit baston.

Les degréz pour monter là-haut dessus la traleson en bon estat. Audit lieu, il y a une forme de lict de sappin où couche le raiseur. Une fenestre du costé du lac, où il y a trois barreaux de fert.

Plus une autre fenestre du costé de la roche en dessus, où il y a deux barreaux de fert. Item une autre traleson dessus ladite tour, bien fermée de muraille tout à l'entour, bien couverte de petit encelle, et au-dessus un pommeau d'estain.

LES INSTRUMENTS DE LA RAISSE

Premièrement le cherret, avecq quatorze cattelles* et six vervelles de fert es deux plots, sçavoir deux au devant et quatre au dernier.

Item trois crochets de fert pour crocher les billions*.

Item l'erce* où est attaché le fert et la raisse, avecq ses deux estriers de fert, l'un dessus, l'autre dessoubz, le tout bon et entier et en bon estat.

(p. 16) L'arbre des arrestz* servant de tour*, où il y a la corde et la roue où est le rouet de fert soustenu avecq deux torrillion, et à chasque torrillion une frespe.

Item deux grippe* de fert, l'une qui se mest avecq une grande perche au-dessus du rouet, et l'autre nommée le tantteller* de fert.

L'arbre des perches des arrestz soustenuz avecq deux torrillion et deux freppes, et du costé dessus est soustenuz avecq une pièce de fert où ce mest le torrillion.

Item l'arbre du baland * où est l'eusse *, avecq ses deux obreguetz bons et entiers, comme aussi l'eusse. Les deux colonnes où se soustient l'eusse, où il y a en chaque colonne deux freppe de fert servant de lin seignant lesdites colonnes à moitié.

Audit baland, il y a une grosse freppe de fert bien large, où est estaché la perche qui faict aller ledit baland venant de l'arbre de la roue estachée au-dessus avecq une cheville de fert, comme aussi une grosse chenebre et grande, bien espesse et large à forme de la perche, et liée d'une grosse freppe de fert et deux grosses chevilles.

Item l'arbre et la roue, avecq quatre frespes de fert et un torrillion du costé de bize, et l'autre torrillion servant de signolle estachée en la perche qui faict aller le baland et la roue à baretz* en bon estat, comme aussi l'arbre.

L'arche venant de l'empallement soit chenaux, aussi en bon estat.

La pale pour tirer l'eau, où il y a une frespe servant de chenebre de fert, estachée à la pale et à la perche.

Le creux bien nettoyé et en bon estat.

Le bastiment de ladite raisse desjà assez vieux et de moyenne valleur, couvert de gros encelle. Et mesmes l'empallement devers le lac, de petite valleur, comme aussi les retenues* tout à l'entour au dedans dudit creux.

Le tour pour tirer les billions avecq sa corde desjà fort usée. Audit tour, il y a deux torrillion et deux frespes de fert.

GRENIERS

Les greniers sus le creux de la raisse, avecq leurs portes; à chescune deux espares et anguons.

En celle devers (?) la raisse, il y a une serrure à ressort platte, fermant à la clefz, et ung grandpon pour la fermer.

Et lesdits greniers bien ferméz tout à l'entour, tant de muraille que de paroir, et en bon estat.

L'autre grenier touchant le grand charbonnier, y ayant dans ledit grenier huict chairs d'enselle pour les couvrir. Il y a aussi dans ledit grenier ung tour pour tirer la terre curant les creux, et n'y a point de corde et y a la seignolle servant de torrillion, et de l'autre costé ung torrillion, le tout en bon estat.

(p. 17)

LE MAGUAZIN DES LAHONS

Ledit maguazin soit grenier clos tout à l'entour, où l'on retire les lahons qui sont raisséz.

La porte avecq ses deux espares et anguons en bon estat, avecq ung grandpon pour la tirer et fermer.

La place et commoditéz pour tenir les billions au devant de la raisse.

Le fon* et nombre des billions qu'est de —100—.

Item les lahons raisséz.

L'an mil six centz vingt et trois, et le treiziesme jour du mois de Juin, s'est en personne constitué honorable Ferrouille Margel, résidant en Bon Port, lequel sçachant etc. confesse avoir heu et tenir dès le

Premier de May dernier passé, de proveable et prudent Ypolite Rigaud son oncle, bourgeois de Genève, maistre des forges et martinetz dudit Bon Port absent, honorable Jean Chabrot, son beau-frère, citoyen dudit Genève, pour luy présent etc. Assavoir toutes les choses cy devant inventorisées, tant en maisons, forges, moulins, raisse qu'utilz, lesquelles choses il promet rendre et restituer au bout du terme porté en son admodiation, faicte dudit son oncle dudit Bon Port. Si a obligé ses biens, à peyne de tous dampz. Donné et faict avecq renonciations et clauses requises; présentz honneste Guillieme, filz de Loys Rochat, et Jonas Rochat dict de l'Espenaz des Grandes Charbonnières, et Claude Bulloz de Vallorbes tesmoins.

Double pour ledit Margel

Aron BERNEY

Dessous a été biffé (écrit d'une autre main):

Le 24 Juillet 1623, à forme d'une lettre à moy envoyée, datée du 7 Juillet 1623, j'ay livré audit Ferrollio, savoir quatre placque fer cru qui estoit auprès du feu en la cuisine de la grande maison, qui estoit porté audit inventaire à folio 3, ensemble une autre placque audit inventaire à folio 8, le tout pesant mille huictante livre, et a esté livré à bon compte de son fond, lequel fer a esté par moy dit Viguiier livré audit Ferrollio par le commandement dudit Sr. Rigaud à moy donné par ladite lettre.

Au dos, autre écriture:

Le 25 juing 1626, ledit inventaire a esté recongnu par moy audit lieu de Bon Port, et partant deschargé ledit Margel Jh. De la Palle.

Au dos, autre titre:

Inventayre pour honorable Ferrouille Margel de ce qui est en Bon Port à sa charge.

Et: Inventayres de tous les bastiments de Bon Port.

« papier de nulle valeur » (Ecriture Pictet)

(Genève, Archives Pictet, Reposoir).

II. *Inventaire de la grand forge de Bon Port et de tout ce qui en despend appartenant à honorable et prudent Ypolite Rigaud, bourgeois de Genève, maistre des forges dudit Bon Port et remis à honneste Isaac de Francfort par maistre Claude Vignier au nom dudit sieur Rigaud comme le tout est cy après spécifié.*

Premièrement la grand forge couverte de lahons. La roue de l'affinerie en bon estat avecq ses deux torrillions et quatre frespes de fert. La cheminée de petit estat, y ayant une cotte de fer crud soustenant la gueuse de ladite cheminée. Les soufflets en bon estat. Six bricqz des placques pesantes mil quatre cents et trente cinq livres. L'auge de dite affinerie et ung grandpon soustenant les ringuars.

La cheminée de la martellerie en bon estat y ayant une gueuse soustenant ladite cheminée. Six placques en bricqz de fert crud pesantes sept cents nonante trois livres et une petite de fert battu pesant six livres. Les soufflets en bon estat, la roue de mesme y ayant deux torrillions et quatre frespes.

Le gros marteau en deux lieu fendu avecq une heusse et les obreguets de fert, trois coints de fert, la bascongne avecq sa grosse frespe et trois autres petites frespes au manche. Le ressort de fert crud, l'enclume dessoubz ledit marteau marques de huict centz avecq son tron lié de deux frespes de fert. La perche et un gros crochet au bout.

Le bocquard de fert battu et soubz ledit bocquard une enclume pesant huict centz septante livres. Au dit bocquard soit au manche, une heusse et obreguets y ayant une frespe. Le plantement en bon estat y ayant quatre frespes dessus.

L'arbre dudit marteau avecq ses deux torrillions et sept frespes et sept grandpons deça et dela. Les bras, le brochet, chenaux et arches en petit estat. L'empalement en bon estat.

En ladite forge il y a un archebancq avecq deux espares, quatre lins de fert au quatre carés.

La porte de dite forge avecq une bonne serrure et clefz, virant sur des tours de bois.

Il y a en dite forge quatre pair de grosses tenailles à eschauffer prestant à refaire, deux pair de tenailles pour forger et un pair à sengler* et un ringuard, le tout pesant cent trente livres.

Item, deux pasles enmanchées de bois, de petite valeur. Les crosses* de l'affinerie, un stocquard* et la masse, le tout pesant quinze livres.

Item trois crochets, deux bascongnes et deux clames* de tenailles de ladite affinerie pesant cinquante sept livres, deux vieilles tuyères de cuivre prestes à fondre pesantes dix livres et un quart.

Item, quatre pieces de fert crud appelez pied de Berne¹ pesante poidz es forge² cent septante livres.

Item ung gros marteau en deux pieces pesant cent septante livres.

Item cinq coin et une tuyère de fert pesant neufz livres.

Item quatorze quarterons de flasin* estants en deux petits tonneaux.

LA TOUR

Le tour du costé du lac; à la cave dedite tour, il y a une fenestre avecq quatre barreaux de fert et une porte de bois sans serrure ny espare ny anguons.

La porte dedite cave avecq deux espares, deux anguons, une serrure à double ressort et à deux clefz bien fermant.

Dessus ladite cave y ayant deux fenestres du costé du lac avecq chescune trois barreaux de fert y ayant douze vitre rompue et fendue.

La fenestre devers la bise y ayant trois barreaux de fert, quatre vitre rompue et quatre fendue.

Item, deans icelle chambre ung archebancq avecq quatre espares à charnière.

Item, ung rattellier de bois à mettre les harmes.

Item, la porte pour sortir de ladite sale avecq deux anguons, deux espares, deux verroux sans serrure, un pesclet pour fermer ladite porte. La dite tour bien couverte de lahons, les deux traiesons non jointes.

Item, six pasles de bois, sept harques*.

Item, deux grands panier neufs et quatre vieux.

¹ Le *pied de Berne* mesure 0.29325m. Comme ici chaque pièce pèse 42,5 livres, elles représentent un parallélépipède d'un pied de long et d'environ quatre pouces (97 mm) de large et de haut.

² *Poidz es forge*: Il existe à Berne une livre « poids de fer » qui pèse 520 grammes; la livre courante de 16 onces (« poids de marc ») fait 489 grammes, celle de 18 onces, 551 grammes.

LA CHAMBRE SOIT CLOUTERIE

Icelle bien couverte avecq une traleson dessus et le plancher dessoubz. La porte avecq deux espares et deux anguons, la serrure avecq la clefz bien fermante.

Item ung tour pour tirer les gueuses avecq ses deux torrillions et le couvert dessus.

Item, la romaine avecq deux crochets.

Item douze centz de bracquets* et cent cinquante cloud mal taillé.

Item, deux coultres et un coussain de plume pesant cinquante une livre et demy avecq leurs toilles.

Item, deux fourres desdites coultres non pesées.

Item une couverte de poil de chains* doublée de toille, de petite valeur.

Item une autre couverte grise, de petite valeur.

Item, quatre linceulx de petite valeur.

Item, le grand charbonnier avecq deux delaises* en bon estat.

L'an mil six cents vingt et trois, et le premier jour du moys de septembre set spontanément constitué honneste Isaac de Francfort de Vallorbes, lequel sçachant etc., confesse avoir heu et receu de honorable et prudent Ypolite Rigaud, bourgeois de Genève, maistre des forges de Bon Port, touteffois par les mains de maistre Claude Viguiier son charge ayant au dit Bon Port, assavoir toutes les choses cy devant escriptes et specifiées, lesquelles il promet rendre en mesme estat au bout du terme porté par son admodiation de la grand forge dudit Bon Port. Si a obligé tous ses biens à peyne de tous damps, donné et faict avecq toutes rennonciations et clauses requises, présents honorable Ferrouille Margel, Phillippe Vallotton, Pierre de Francfort et Claude Chevallet tesmoings.

signé : Aron BERNEY

Double pour Monsieur Rigaud.

LEXIQUE

Bien que les textes publiés éclairent le sens d'un certain nombre de termes techniques mal connus ou oubliés, nous ne serions pas parvenus à mener à chef l'établissement de ce lexique sans l'aide très obligeante et infiniment érudite des rédacteurs du *Glossaire des patois de la Suisse romande* en cours de publication. Nous leur adressons à tous, et plus particulièrement à M. François Voillat, le témoignage de notre reconnaissance.

- aceron* : fabricant d'acier.
anguon : gond, fiche de fer coudée en pivot, qu'on scelle dans les montants pour y adapter les portes, fenêtres, volets.
archebancq : coffre allongé et étroit, à couvercle plat, généralement adossé à la muraille et utilisé comme banc.
arrest : probablement mécanisme d'arrêt.
baland : appareil à contrepoids servant à tirer l'eau d'un puits.
bamp : banc.
baret : petit baril.
bascongne : saillie de métal placée à la queue du marteau dans le martinet terminal. Elle heurte une pièce appelée « ressort ».
batterand : marteau de forgeron.
battue : battant de fenêtre ou de porte.
belouette : brouette.
benne : ruche.
berme : seille.
biguot : espèce de hoyau à deux dents.
billion : tronc d'arbre abattu et ébranché.
blosses : pinces, pincettes.
boîte de bourneau : boîte de fontaine, lien métallique entre les tuyaux de bois.
borrenle : ouverture par laquelle on donne le fourrage à l'étable, soit de la grange, soit du fenil.
bouchage : ce qui sert à boucher, ouverture.
bracquet : clou de soulier à une ou deux têtes.
bramme : tarière conique et à bords tranchants, dont se servent les artisans qui travaillent le bois pour agrandir un trou déjà percé, notamment le charron quand il veut élargir le trou d'un moyeu.
brochet : petit broc.
carre : coin, angle.
cassette : crapaudine, coussinet.
cassière : semble désigner une même pièce que la cassette : crapaudine, coussinet.
catalogne : couverture en laine de valeur.
cattelles : a) poulies; b) les roulettes du chariot de la scie.
chains : chien.
chair : char.
challit : châlit, bois de lit.
chappuis : charpentier.
chenebre : de l'allemand « Schnäpper », bascule, contrepoids.
cherret : chariot, véhicule.
chien, petit : chenêt.
clame : désigne probablement le rivet qui tient les deux branches d'une tenaille. Du wallon « clamm », crampon, clavette de boulon, etc.
clie : claie, barrière à claire-voie.
clure : cloutière, ou clouière, enclume de clouterie.
commacle : crémaillère.
commangle : coin de fer tournant, muni d'une boucle adaptée à une chaîne et qui, enfoncé dans un tronc, sert à le traîner.
commodités : lieux d'aisance.
conche : bassin.
cornes : probablement poignées.
cornue : petite enclume portative à corne.
coultre (couette) : couverture, édredon.
courtine : fumier.
couverte : couverture.
couverte, bien : à la toiture en bon état.
creux : entonnoirs naturels servant d'écoulement au lac Brenet.
crosse : barre de fer que le marteleur ou le fondeur, avant de retirer la loupe du creuset, soude à cette loupe afin de la manœuvrer avec plus de facilité sous le marteau.

cuinos : dosse, première planche sciée d'une bille.
cuyer : cuir.

delaise : séparation à claire-voie.
derrière : derrière.
destraux : grande hache.

empalement : vannage d'une usine.
empastière : pétrin, huche.
encelloz : bardeaux (prin encelloz : minces bardeaux).
enchappler : rebattre (une faux); retailer (des meules).
enchattré : compartiment de grenier ou de huche.
enche : conduit, canal, gouttière.
enmarmeller : regarnir d'alluchons (de marmelles). Les dents des hérissons doivent être fréquemment réparées et remplacées.
entremuict : trémie.
erce : herse.
esbauchée : soulier, plancher supérieur de la grange.
escare : équerre, pièce de fer plate, en forme de T ou d'L, pour consolider différents assemblages.
eschaupe : ciseau de menuisier ou de maçon.
eschesse : grand cuvier à lessive.
esmine : émine, mesure pour la farine.
espare : pièce principale de la penture d'une porte ou d'un contrevent; ferrure de banne.
esplatton (= éplateau) : madrier, planche épaisse.
eusse (ou husse) : pièce circulaire dans laquelle passe le manche muni de deux pivots qui permettent l'oscillation du manche.

feuillelet : vitre.
fer cru : fonte.
flamme : ciseaux.
flasin : fleur de foin (?).
florin : monnaie de compte du Pays de Vaud, divisée en douze sols, 144 deniers. Un florin vaut 4 batz, monnaie de Berne, à savoir environ 0,5 franc or.
fon (= fonds) : stock.
fournier (= fourrier?) : partie du foyer ou du poêle.
fourre : taie, housse.

frespe : frette, cercle de fer entourant l'extrémité d'un moyeu, d'un montant, d'un poteau.
frestellet : flûte, chalumeau.
fuste : grand tonneau.
futz : fuseau de l'engrenage appelé lanterne.

galloche : poulie ouverte; ne semble pas convenir ici.
genne (porte à...) : porte, plus précisément sans doute grille de fer fermant un bâtiment, une cave.
golette : goulot, petit chéneau (ou bec) d'écoulement.
grandpon : crampon.
guise (= gueuse) : lingot de fonte de première fusion.
grippe : sorte de crochet (?).

harche : a) coffre, bahut, huche; b) chenal, série d'auges amenant l'eau à la roue hydraulique.
harque : râteau de charbonnier, en fer.
busse : voir eusse.

labon : planche.
landier : chenêt.
lanterne : pignon.
lin : lien.

mandrey : manche.
marc : chantier, madrier de cave sur lequel reposent les tonneaux.
lanssoir : dévaloir; chéneau. Rigole pour glisser les gueuses au sortir du fourneau.
marmelle (*marnéelle*, *mermalle*, *mermelle*) : dentelure d'une roue à engrenage, hérisson.
molle de coquille : moule en coquille, utilisé en général pour les boulets d'artillerie.
morrillion : pièce de fer qui tient au couvercle d'un coffre et qui entre dans la serrure.
musquet : mousquet.

nille : pièce de métal au bout de l'arbre vertical, enfoncée dans la meule courante.

obreguet : pièce de fer battu ou de fonte dans la charpente des marteaux et le manche du boccard. Au XIX^e s., les *abriquets*, en fonte, pèsent jusqu'à 171 kg (La Dernier, 1833).
olevest : palette d'une roue hydraulique.

pale, pour tirer l'eau: vanne que l'on ouvre pour diriger l'eau sur une roue hydraulique.

palette: petite pelle.

palle (ou *pasle*): pelle.

pallet: grosse pierre plate, dalle.

pautfert: barre de fer ou levier.

perse, tuyaux de...: tuyaux en bois, percés.

pesclat: loquet de porte, poignée de porte.

planox: érable.

planchis: planchiés.

plantement: poutre horizontale assujettissant les colonnes des marteau, martinet, boccard.

poile: pièce chauffée.

pomble: poids de l'horloge.

pontet: chantier, pièce de bois sur laquelle on pose les tonneaux dans la cave.

popero: plancher sur lequel se trouvent les meules; étage inférieur d'un moulin, où sont les engrenages.

poussont: poinçon.

pressoir: probablement levier.

proveable: avisé.

quarteron: mesure de capacité pour les céréales (valant à Morges 16,4 l.).

que: qui.

rabet: fourgon de boulanger;

rabloir: outil à long manche, se terminant par une sorte de petit râteau, et servant à tisonner le feu. (Appelé actuellement « rabet » en Suisse romande.)

raclette: racloir, planchette ou sorte de règle servant à « racler » une mesure (la faire rase).

raisse: scie.

raisser: scier.

raisseur: scieur.

rassirer: acérer, regarnir d'acier un outil.

rattellier: râtelier, dressoir.

reche: crèche.

relié à deux cercles de fer: consolidé par deux cercles de fer.

retenue: digue, réservoir où l'on retient l'eau.

riche: crèche.

ringuard: barre de fer utilisée pour attiser le feu ou pour y prendre une pièce rougie.

rivage: bord d'une meule.

rouuet: (= rouet, dim. de roue): roue dentée, roue à marmelles, hérisson.

sengler: cingler.

serve: réservoir, vivier, plonge dans un bassin.

sezal: ciseau.

sièche: meule dormante.

signolle: manivelle.

souffre: instrument de forgeron; morceau de fer sur lequel le forgeron place une pièce à percer.

soufflier: solier, solive.

stocquard: stoqueur, verge de fer dont on se sert pour régler le feu de l'affinerie.

syndic: à Genève, les quatre syndics forment le pouvoir exécutif.

tablet: rayon, tablette.

tantellier: sorte de « grippe ».

terare, terroir: tarière, esseret, gros perçoir.

tine: gros tonneau; boiserie circulaire entourant la meule courante et reposant sur la meule fixe. Au-dessus se trouve la trémie.

tirans: tiroirs.

tombere: trappe; ici, semble s'appliquer au volet qui s'ouvre dans le canal d'amenée, juste au-dessus de la roue.

torrillion: pivot.

touche: marteau.

toulat: étagère, tablard. Par ext.: rucher.

tour: treuil.

tournet: loquet tournant, en bois ou en fer.

tovière: tuyère.

traleson: poutres et en général charpente de plafonds.

tranchoir: instrument tranchant.

traversier: traverse, croisillon.

trige: toile ouvrée, tissu croisé plus grossier que le coutil.

trillier: treillis.

verge: tringle, tige de fer.

vergela: petite baguette (dim. de verge).

verrière: ensemble de vitres.

vervelle: a) pièce dans laquelle s'engage la barre de verrou; b) fers en $\sqcap$ ou en $\sqcap$ nommés ainsi par analogie avec les vervelles de portes.

voste: voûte.

SOURCES

FONDS D'ARCHIVES

I. *Archives cantonales vaudoises* (ACV)

Ag 54	Dh 12, minutaire
Ba 33, vol. 4	Dh 16, vol. 1
Bb 1, vol. 16	Dn 57, minutaire
Bb 36, vol. 2; 6	Dn 126, vol. 1
Bb 41, vol. 10; 13	Fi 7
Bk 2	Fj 12; 52
C VII a	GB 141 a; 277 a
C X c	K X c 2002

II. *Archives de l'Etat de Genève* (AEG)

Notaire Etienne de Monthouz, vol. 45

III. *Archives de la famille Pictet*, Le Reposoir, Pregny/Genève.

Liasse concernant Bon Port

IV. *Archives de l'Etat de Berne* (Berne, SA)

UP 14, n° 18

BIBLIOGRAPHIE

AGRICOLA, Georgius, *De Re metallica libri XII, Quibus officia, instrumenta, machinae, ac omnia denique ad metallicam artem spectantia...* édition de Bâle, 1561.

BECK, Ludwig, *Die Geschichte des Eisens in technischer und Kulturgeschichtlicher Beziehung, Zweite Abteilung. Das 16. und 17. Jahrhundert*, Braunschweig, 1893-1895.

BERNOUILLI, Johann, *Sammlung kurzer Reisebeschreibungen, Beschreibung des Fürstentums Welsch-Neuenburg und Vallengin*, Berlin, 1783.

BIRINGOCCHIO, Vanucchio, *Della Pirotechnia, Libri Dieci*, 3^e édition, Venise, 1558.

Carte nationale de la Suisse, au 1 : 25 000.

CHARPENTIER, Jean de, *Essai sur la constitution géognostique des Pyrénées*, Paris, 1823.

CHARPENTIER, Jean de, *Essai sur les glaciers et le terrain erratique du Rhône*, Lausanne, 1833.

CHOISY, Albert, voir DU VILLARD, Jean.

CHOMEL, Vital et EBERSOLT, Jean, *Cinq siècles de circulation internationale vue de Jougne...*, Paris, 1951.

CRAMER, Lucien, *La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie de 1559 à 1593*, vol IV, « La guerre de 1589 à 1593 », par Alain DUFOUR, Genève, 1958.

DHBS, *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, 8 vol., Neuchâtel, 1921-1934.

DHV, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, publié sous la direction d'Eugène MOTTAZ, 2 vol., Lausanne, 1914-1921.

DISCRY, Fernand, *L'ancien bassin sidérurgique du Hoyoux (du XV^e au XVIII^e siècle)*, Heule, 1970.

DUFOUR, Alain, voir CRAMER, Lucien.

DU VILLARD, Jean, « Journal pour l'année 1589 », publié par Albert CHOISY, *Monuments de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (MDG)*, tome XXXII, 1912.

- GALIFFE, J. A., *Notices généalogiques sur les Familles genevoises*, 2^e édition, Genève, 1891.
- GILLE, Bertrand, *Les forges françaises en 1772*, Paris, 1960.
- GILLIARD, Charles, *La conquête du Pays de Vaud par les Bernois*, Lausanne, 1935.
- GINGINS-LA SARRA, Frédéric de, « Annales de l'Abbaye du lac de Joux », *Mémoires et documents de la Suisse romande*, tome I, fasc. 2, Lausanne, 1842.
- GOETHE, Wolfgang von, *Briefe aus der Schweiz* (Lettre du 27 octobre 1779).
- GOULART, Simon, « Journal de la guerre faite autour de Genève l'an 1590 », MDG, XXXVI, Genève, 1938.
- GRAFFENRIED, Thomas-Pritchett de, *The Graffenried family Scrap book 1191-1956, seven hundred and sixty-five years*, Charlottesville, 1958.
- MEYLAN, René, « La Vallée de Joux. Les conditions de vie dans un haut bassin fermé du Jura », *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, tome XXXVIII, Neuchâtel, 1929.
- MOTTAZ, Eugène, voir DHV.
- OZANAM, Denise, *Claude Baudard de Sainte-James Trésorier général de la Marine et Brasseur d'affaires*, Musée du fer 1, Genève/Paris, 1968.
- PELET, Paul-Louis, « Les artisans du fer du Jura vaudois et leurs rapports avec la Comté », *Actes du Colloque sur l'artisanat (Besançon 10 à 12 juin 1960)*, « Annales littéraires de l'Université de Besançon », vol. 45, Paris, 1961.
- PELET, Paul-Louis, « Documents inédits sur le premier haut fourneau de Klus (Soleure) », *Revue d'histoire des mines et de la métallurgie*, tome I, 1969.
- PELET, Paul-Louis, « La fonderie de fer en Suisse Romande au XIX^e siècle », *Beiträge zur Geschichte der schweizerischen Eisengiessereien*, Schaffhouse, 1960.
- PELET, Paul-Louis, « Une industrie primitive du fer au pied du Jura vaudois; la ferrière de Prins-Bois et ses voisines », *Revue historique vaudoise*, 1960.
- PELET, Paul-Louis, « Sidérurgie antique au pied du Jura », *Helvetia archaeologica* I/4, 1970.
- PELET, Paul-Louis et HUBLER, Lucienne, *Ressources minières et politique vaudoise 1798-1848*. Publications de l'Ecole des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, Genève, 1971.
- PIGUET, Auguste, *Monographie sur la Vallée de Joux* (ex. dactylographié déposé au Glossaire romand).
- PIGUET Auguste, *Le territoire de la commune du Lieu jusqu'en 1536*, Le Sentier, 1946.
- QUIQUEREZ, Auguste, *Notice historique et statistique sur les mines, les puits et les forges de l'ancien évêché de Bâle*, Berne, 1855.
- QUIQUEREZ, Auguste, « Notice sur les forges primitives du Jura », *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, 1871, XVII, Heft 4.
- Revue d'histoire de la Sidérurgie*, tome I, 3^e trimestre, Nancy, 1960.
- REYMOND, Lucien, *La Vallée de Joux, Notice*, 2^e édition. Lausanne, 1887.
- REYMOND Maurice, « La seigneurie du Brassus », *Revue historique vaudoise*, 1959.
- ROSSI, Heinrich, Dr, « Zur Geschichte der Walliser Bergwerke », *Blätter aus der Walliser Geschichte*, Band 10, 1949.
- SINNER, R. von, « H. F. Nägeli », *Berner Taschenbuch*, tome XXII, 1873.
- TARDENT, Jean-Paul, « Niklaus Manuel 1484-1530 als Staatsmann », *Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern*, 1967.
- VARRO, Michel, *De Motu*, Genève, 1584.

INDEX DES NOMS

Seuls les noms des auteurs cités dans le texte sont reportés; pour les autres, voir notes bibliographiques.

Aarwangen, 12n
 Abbaye, L', 10, 12n, 13-17, 34, 36
 ABERLI, Jean-Louis, 34, 44
 AGASSIZ, Louis, 79
 AGRICOLA, Georgius, 24, 32
 Alpes vaudoises, 79
 Aubonne, rivi re, 75
 AUBOUIN, S., 79, 80n, 83, 84
 Avenches, 11n

 Ba gorry, mine de, 79
 BALBANI, Manfredo, 13
 B le, Ev ch  de, 12
 BAUDARD DE SAINTE-JAMES, Claude, 79n
 Baulmes, 10, 15, 31
 Bavois, 15, 17
 Berne, 11, 14, 71, 74, 79, 83
 BERNEY, Aaron (Aron), 18, 20, 21, 23, 27, 36, 39, 69, 72
 BERNOIS, les, 11
 Berthoud, 11n
 B tafol (voir Bon Port), 16, 17
 Bex, Mines et salines, 79
 BIRINGOCCHIO, Vanucchio, 32
 Bonne-Fontaine, La, 33
 Bon Port, 9, 15, 16-19, 23-26, 32-36, 39, 42, 43, 69, 70, 72
 Bourgogne, guerres de, 10
 Brassus, Le, 13-15, 34
 Brenet, lac, 10, 16-19, 33, 43-46, 55, 68, 69
 Brigue, 14, 17
 BULLOZ, Claude, 69

 CANDAUX, Jean-Daniel, 9
 Carandolin (Courrendlin), 82
 CHABROT, Jean, 69
 Charbonni res, Les, 18, 20, 34, 44, 69, 77n, 78-82, 85, 91-94
 CHARLES IV, duc de Lorraine, 17
 CHARLES-EMMANUEL, duc de Savoie, 34
 CHARLES-QUINT, 12n
 CHARPENTIER, Jean de, 79-86, 94
 Ch teau-Vilain, 79
 Chaux-de-Fonds, La, 33
 Chenit, Le, 23n
 CHEVALLET, Claude, 72

Clarens sur Vich, 10, 15
 Cl es, Les, 10, 11n, 15
 COLLOMB-ARGAND, L., 78
 Courrendlin, 82

 DE LA PALLE (PASLE), Judith, veuve d'Hipolite RIGAUD, 69
 Del mont, 82, 83
 Dernier, La, (Vallorbe), 30, 74
 Doubs (d partement), 11, 77, 78, 82n
 DUVILLARD, Fran ois, 12
 Jean, 13

 Epine, (Espenaz), L', 39, 69
 Europe, 84
 Ev ch  de B le (territoire), 12

 Ferreyres, 82n
 Ferri re, La, (Vallorbe), 10 voir Dernier, La
 F vre, Jean, 10
 Fourgs, Les, 81, 82, 86, 87, 92-94
 FRANCFORT, Claude de alias MATTHEY, 30
 FRANCFORT, Isaac de, 17, 30, 70, 72
 Pierre de, 72
 Franche-Comt , 15, 34, 79, 83
 France, 11n, 80, 85
 FRANCONIS, Balthasard, 13
 Freiberg (Saxe), 79

 G nsbrunnen ou Saint-Joseph, 83
 G n ve, 9, 11-15, 17, 24, 41, 46, 69, 70, 72, 75
 GENEVOIS, les, 12
 Genolier, 12, 13, 15
 Gevernex, 14
 Gex, Pays de, 14
 GLARDON fr res (Vallorbe), 84
 GOETHE, Wolfgang von, 33
 GRAFFENRIED, Hans-Rudolf, 11
 Grands Forges (Vallorbe), 37n
 Grangettes, mine des, 82, 83, 86, 88, 90
 Groenroux, 15, 16

 HALLER, Sulpicius, 12
 HASSENFRATZ, Jean-Henri, 84
 HEISS, Carl, 14
 HERRIER, Jean, 13n

 Im Grund (Valais), 14

- JOBEZ, Claude, 78
 Jougne, 78, 79
 Jougna (Baulmes), 10, 15, 31
 Joux, vallée de, 9-11, 14-16, 22, 23, 36, 44, 77n, 78
 Joux, lac de, 13, 33
 Jura, 9, 10, 12, 36, 77, 79, 82n, 83
 JUSSINGE, Claude de, 35
 Michel de, 35
 famille, 42

 Kappel, 11n
 Klus, 77, 84, 86

 Lausanne, 15, 44, 77, 78
 LAVOISIER, Antoine Laurent de, 84
 Leipzig, bataille de, 78
 Léman, lac, 14
 Lenzbourg, 12n
 Lieu, Le, 10, 11, 15
 Lionne, rivière, 16
 Locle, Le, 33
 Lorraine, CHARLES IV, duc de, 17
 Loue, forges de La, 78, 86
 Loyes, Les, (Vallorbe), 36, 37n
 Lyon, traité de, 34

 MARGEL, Ferréol, 17, 18, 26, 29, 42, 46, 68, 69, 72
 Margencel, 14, 15
 Marseille, 78
 Martinet (entonnoir), 16, 17, 20
 MATTHEY, Claude de FRANCFORT, alias 30
 MOCQUIN, 30, 65
 Mon-Repos (Lausanne), 78
 Moncalieri, 13n
 MORELOT (MORLOT), Claude, 13n
 Françoise, 13n
 Jean, 13
 Joseph, 17
 Thiébaud, 17

 Morges, 14, 15, 21, 27, 50, 75
 Musso, 11n

 NAEGELI, Hans-Franz, 11
 Neuchâtel, principauté, 33
 Noirvaux (Sainte-Croix), 79

 Ollon, 11 n
 Orbe, rivière, 10
 ville, 11n
 OUGSPOURGER, Michel, 12
 Oye, mine, 81, 82, 86, 88, 93, 94

 Panex sur Ollon, 11n, 15
 Paris, 78
 Pays de Gex, 14
 Pays de Vaud (voir Vaud), 11, 14, 15, 17, 77, 78
 PERDONNET, Vincent, 78, 86
 PERRET-GENTIL, Moïse, 33
 PICTET, Richard, 9
 famille, 16n, 18n, 29, 42, 69
 Pontarlier, 77-82, 85-89, 94
 Porrentrui (Porrentruy), 82
 Pregny/Genève, 9, 15
 PRÉMONTRÉS, ordre des, 10
 Prins-Bois I, 82n
 Pyrénées, 79

 Reposoir, Pregny, 9, 69
 RIGAUD, Bernard, 14
 Ferréol, 14
 Hipolite, 14, 16, 17, 20, 22, 30, 34, 35, 41, 46, 69, 70, 72
 Pernette, 17
 Risoud, 83
 ROCHAT, Abraham, 16
 Aymé, 16n
 Guillaume, 16n
 Guillème, 69
 Jacques « Petit-Jehan », 16n
 Jacques « Pirau », 16n
 Jacques, 16
 Jehan, 16
 Jehan « de Billard », 16n
 Jonas, 16, 69
 Loys, 16, 69
 Michel, 16n
 Pierre, 16
 Vauché, 43n
 Vuinet, 11, 16
 famille, 17, 34, 42
 Rochejean, 15, 78
 Rocheray, Le, 15, 33
 Rousses, lac des, 10, 12, 15

 Saint-Joseph ou Gansbrunnen, 83
 Saint-Point, lac, 82
 Saint-Vincent, 13
 Sainte-Croix, 10, 15
 Saint-Sulpice (Neuchâtel), 12n
 Salins (Sallin), 62
 Sarraz, La, 82n
 Savoie 11, 15, 34
 SAVOYARDS, les, 14
 Saxe, 79
 Schaffhouse, 9
 Soleure, canton de, 77, 83

- STRASBOURGEOIS, un, 14
Suisse, 78, 82n, 84
Thonon, 14, 15
TILLIER, Antoine, 12
Valais, 14
VALAISANS, les, 14
Vallée, La, voir Joux, vallée de
Vallorbe, 10, 12n, 17, 30, 34, 36, 37, 69, 72, 84
VALLOTTON, Jérémie, 35
Philippe, 72
VARRO, Ami, 13
Guillaume, 13, 14, 16
Jean-Baptiste, 13, 34
Jérôme, 13
Michel, 13
famille, 13n, 14
Vaud, canton et Etat, 82n, 94
Vaud, Pays de, 11, 15, 31, 42, 77, 78
Vervins, paix de, 34
Vich, 10
VIGUIER, Claude, 30, 69, 70, 72
Villedieu, Les, 11, 15
VINCENT, L.-Gaspard, 79
VOILLAT, François, 73
Zurich, 14

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Genève et le Pays de Vaud au début du XVII ^e siècle, carte	15
Bon Port d'après le plan cadastral de 1811-1814	19
Les meules de moulin de Bon Port, leur épaisseur	28
Importance relative des bâtiments de Bon Port	39
Bon Port, habitat, rural et affectation industrielle	40
Bon Port, comparaison des objets bien entretenus et mal entretenus . .	41
Etat global des bâtiments de Bon Port	42
Le lac Brenet vu de Bon Port	43
« A Charbonnières près du lac de Joux » (1782). Gravure de Jean-Louis Aberli	44
Bon Port, les ruines	44
L'entonnoir de Bon Port, actuellement séparé du lac par une digue et asséché	45
Pontarlier, consommation de minerai et de charbon par coulée, novembre 1820	87
Pontarlier, production de fonte par coulée, novembre 1820	90

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
<i>Un complexe usinier à l'époque de la guerre de Trente ans: Bon Port en 1623</i>	9
La découverte	9
Le Jura et le fer	9
Une politique genevoise du fer	12
Bon Port	18
Inventaire du 13 juin 1623	18
Inventaire du 1 ^{er} septembre 1623	30
Originalité et taille de l'entreprise	33
Appendice	46
I. Inventaire de tous les bastiments de Bon Port...	46
II. Inventaire de la grand forge de Bon Port...	70
Lexique	73
<i>Activité et fonctionnement d'un haut fourneau comtois: Pontarlier en 1820</i>	77
La marche du haut fourneau	84
Sources	95
Index des noms	97
Table des illustrations	101